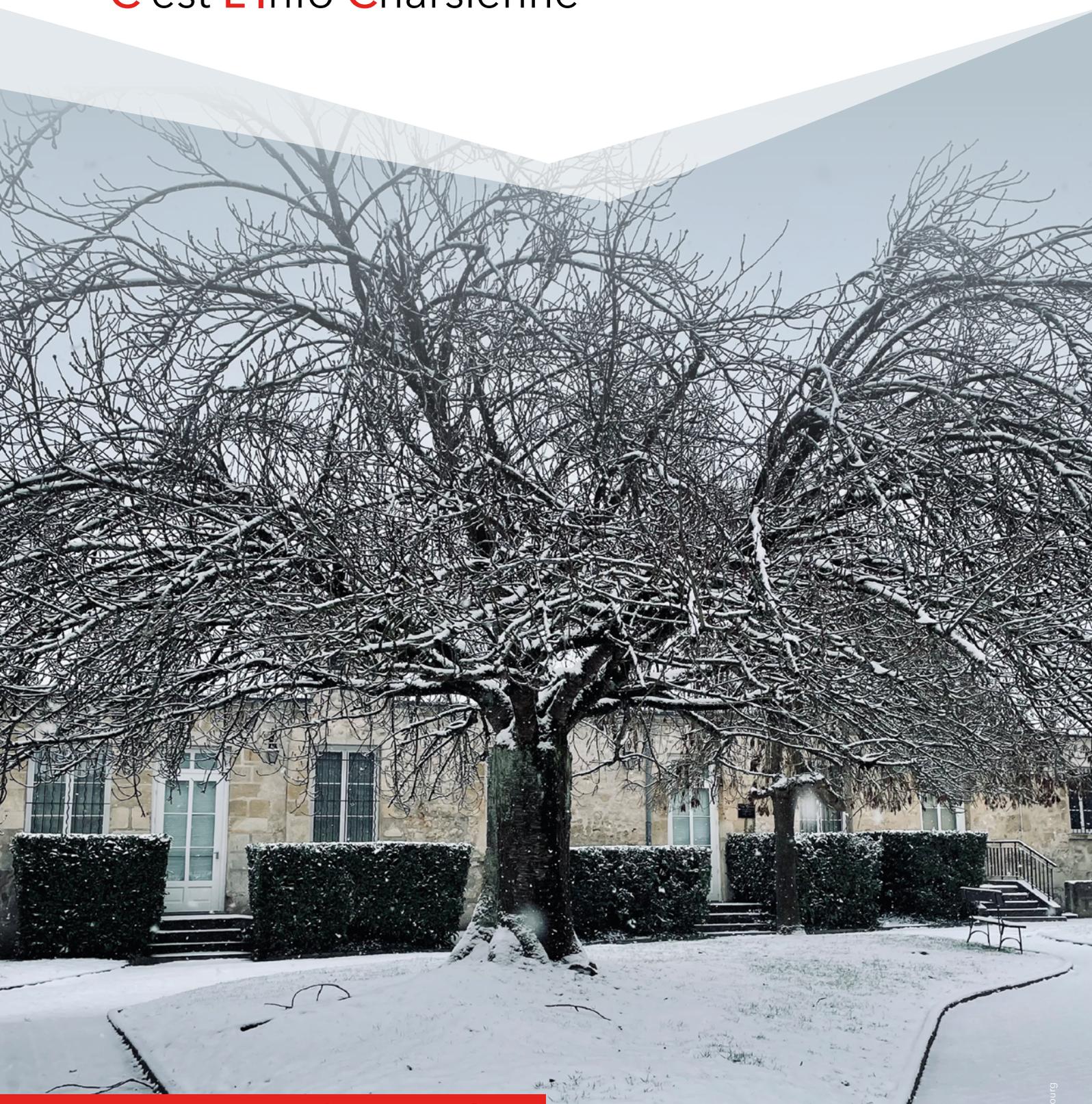


# Clic

C'est L'Info Charsienne

BULLETIN  
ANNUEL  
2024



[www.mairiechars95.fr](http://www.mairiechars95.fr)

ISSN N°2556-7217

Le Mot du Maire

Chères Charsiennes, Chers Charsiens,

Chaque année à pareille époque, il m'appartient au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom, de vous souhaiter une excellente année, pour vous-même, vos familles et vos proches.

**Cette année, tous les espoirs sont permis.** Vous savez qu'il y a un enjeu important au niveau national. On nous annonce que « Les Jeux olympiques de Paris 2024 seront le plus grand événement jamais organisé en France. Ils se tiendront du 26 juillet au 11 août 2024, durant 16 jours, hors du temps pendant lesquels Paris sera le cœur du monde. Les Jeux, c'est du sport, mais tellement plus encore... »<sup>(\*)</sup>. C'est une aventure qui va embarquer la France entière pour une expérience inédite. Ce bel événement va surtout nous redonner le goût de la solidarité, ce sentiment d'appartenance à un groupe avec des liens de fraternité entre citoyens. Nous en avons bien besoin car les actualités sur des sujets différents et sensibles peuvent, hélas, nous diviser. **Soyons acteurs de nos vies. Soyons proches de nos amis et de nos voisins. Respectons-les comme nous aimerions l'être par eux.** Arrêtons d'être agressifs et commençons par regarder si nous sommes nous-mêmes parfaits.

Avant d'aller plus loin, comment expliquer que nous avons une citrouille qui a disparu de notre décoration d'Halloween ? Comment justifier que sur nos trottoirs, juste à côté des sacs prévus pour ramasser les besoins de nos animaux à 4 pattes, nous ayons un tas de crottes par terre ? Comment admettre que certaines personnes laissent leurs haies, leurs arbres, empiéter sur le terrain des voisins ou sur le domaine public ? Comment supporter les agressions verbales, les injustices, les incivilités régulières ? Notre village ne mérite pas ça. Engageons-nous pour rendre ce petit coin de France agréable et solidaire ! C'est le devoir de chacun d'entre nous !

Un autre aspect d'incivilités à ne pas négliger : le stationnement sur les trottoirs, qui sont réservés aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. Sur ce sujet, il y a encore de la pédagogie à faire, pour convaincre les conducteurs de respecter le code de la route... Mais je reste optimiste et espère une prise de conscience de tous.

La sécurisation de notre commune reste, pour le Conseil municipal et moi-même, un sujet très sensible et nous ne lâcherons rien. Nous avons une fois de plus sollicité le département pour une remise à l'étude du



Evelyne Bossu

projet « déviation de Chars ». En ce qui concerne le passage à niveau dans le centre-ville, la SNCF nous a informés que le recul du bloc-moteur, rue du Château-Gaillard, devrait avoir lieu courant 2024.

Voilà, encore une année de passée ! Le temps est court et nos projets, qui demandent beaucoup de réflexion, ne se réalisent pas aussi vite que nous

le voudrions. Toutefois, **mon équipe et moi-même sommes pleinement conscients de la charge de travail immense qu'il reste à accomplir et nous allons continuer à nous y atteler.** Néanmoins, tous les Charsiens doivent également prendre la mesure des difficultés rencontrées par la commune sur ces problématiques qui peuvent ralentir notre action (partage de compétences avec d'autres collectivités, marges de manœuvre financières, obligations réglementaires, ...). Du temps est donc nécessaire !

**J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux Charsiens et souhaite qu'ils puissent s'intégrer rapidement à leur nouvel environnement et à la vie de notre commune vexinoise.**

Cet éditto ne peut être clos, sans remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent à mes côtés pour que la vie de notre commune soit la plus agréable possible (Conseil municipal, personnel communal, CCAS, enseignants, bénévoles bibliothèque, commerçants et entreprises).

J'associe, bien entendu, l'engagement des associations communales qui animent notre village, avec à leur tête des femmes et des hommes armés de courage et de volonté pour le bénévolat qu'ils assurent à travers leur association respective. Mon Conseil municipal et moi-même leur adressons nos très sincères remerciements.

Merci à nos annonceurs qui participent au financement de ce bulletin et aux membres de la commission communication pour leur contribution indispensable.

**Au revoir 2023**, nous quittons les pandémies, les inondations, les périodes de terrorisme et d'agression.

**Bonjour 2024 ! Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la joie, la quiétude et la fraternité.**

Bonne lecture à toutes et à tous.

■ Evelyne Bossu  
Votre Maire

(\*) <https://www.paris2024.org/fr/dates-jeux-olympiques-paris-2024>

**MOULINS DE CHARS**  
FARINE D'EXCEPTION DEPUIS 1903

Au cœur du parc naturel du Vexin, les **Moulins de Chars** sont les moulins historiques de la famille Maurey depuis 1903. Attachés aux valeurs de **tradition** et d'**authenticité**, ils sont équipés de procédés et de techniques uniques, afin de proposer des **farines de haute qualité** à leurs clients.

Le site de Chars est aujourd'hui doté d'un outil totalement exclusif en Ile-de-France : 6 meules de pierres qui écrasent tous types de céréales selon un procédé ancestral.

Moulins de Chars, 7 rue Dory, 95750 Chars  
Tél. 01 34 67 55 50 - [contact@moulinsdechars.com](mailto:contact@moulinsdechars.com)  
[www.moulinsdechars.com](http://www.moulinsdechars.com)

SUIVEZ-NOUS SUR @lesmoulinsfamiliaux

LES MOULINS FAMILIAUX

**CER**  
C'EST RÉUSSIR

MON COMPTE FORMATION

PERMIS A - A1 - A2

PERMIS B - B78 - AAC

PERMIS AM

PERMIS B96 - BE

**NOUVEAUTÉ 2024**  
**LEARNY CODE**  
**(COURS EN LIGNE)**

**CER CHARS**  
11 RUE DE GISORS  
95750 CHARS  
09 54 02 76 40  
[cerchars@hotmail.com](mailto:cerchars@hotmail.com)

[WWW.CER-CHARS.FR](http://WWW.CER-CHARS.FR)

# SOMMAIRE

**EDITO**  
Le mot du Maire ..... p.3

**LA MAIRIE**  
Infos mairie ..... p.4  
Horaires poste communale ..... p.4  
Conseil municipal ..... p.5  
Personnel administratif et personnel technique ..... p.5  
Personnel de l'école ..... p.6  
Recherche médecins ..... p.6  
Finances ..... p.6  
État Civil ..... p.7  
Démarches administratives ..... p.8

**VIVRE À CHARS**  
Le C.C.A.S. .... p.10  
Le C.M.J. .... p.11  
Assistant(e)s maternel(le)s ..... p.11  
Petite enfance : L.A.E.P et R.P.E ..... p.12  
L'école « Les Tournesols » ..... p.13  
Inscription scolaire 2024/2025 ..... p.13  
Retour sur la rentrée 2023 ..... p.14  
Calendrier vacances scolaires ..... p.15  
Les Lutins du Vexin ..... p.15  
Zoom sur le lycée professionnel ..... p.16  
Le bus P.M.I ..... p.18  
Éco-randonnées ..... p.18  
Commerces à Chars ..... p.19

**VIE ASSOCIATIVE** ..... p.20

**RETOUR SUR 2023... CAP SUR 2024**  
Les travaux de et sur la commune ..... p.31  
Passage à niveau ..... p.32  
Voies et Voix du Vexin ..... p.32  
Octobre Rose ..... p.33  
Les décorations de Chars ..... p.33  
Commémoration du 11/11/1918 ..... p.34  
Hommage aux vétérans ..... p.34  
Sapeurs-pompiers volontaires ..... p.34  
Bibliothèque ..... p.35  
Noël 2023 ..... p.36  
Église Saint-Sulpice ..... p.38  
Quinzaine commerciale ..... p.38

**NOS PARTENAIRES**  
Maison France services de Marines ..... p.39  
SMIRTOM ..... p.40  
C.C.V.C ..... p.41  
Point-Justice ..... p.41  
Nouvelle Charte du PNR ..... p.42  
T.A.D ..... p.43  
Présentation du SMGFAVO ..... p.44  
V.I.E.S ..... p.45  
C.A.U.E ..... p.45

**DÉCLIC... OU DES CLAQUES**  
Déclic : Cambriolages ..... p.46  
Déclic : Déclaration préalable de travaux ..... p.48  
Des claques : Déjections canines ..... p.48  
Des claques : Rappel Stationnement ..... p.49

**MOMENT DE DÉTENTE**  
Jeu des 7 différences ..... p.50  
Vous avez la parole ..... p.50  
Merci à vous ! ..... p.51

**RENSEIGNEMENTS UTILES**

# La Mairie

## À PROPOS DE LA MAIRIE



2 RUE DE GISORS, 95750 CHARS



- ▶ Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ▶ Jeudi de 9h à 12h accueil téléphonique le jeudi après-midi.
- ▶ Samedi de 9h à 12h



**Secrétariat de Mairie assuré par :**  
Carolyn BÉCHET  
Tél : 01 30 39 72 36  
Mail : administration@mairie-chars.fr



**Site de la mairie :**  
<https://mairiechars95.fr>



**Facebook officiel de la commune :**  
<https://www.facebook.com/communedechars>

**La poste communale**  
La poste communale est ouverte :  
le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15,  
le samedi de 9h00 à 11h45.  
Fermée le mercredi.

Rendez-vous directement sur le site de la mairie en scannant ce QR code



## CONSEIL MUNICIPAL



**Evelyne Bossu**  
Maire de la commune



**Ariane Martin**  
1<sup>ère</sup> adjointe en charge des travaux et de l'action sociale



**Xavier Bachelet**  
2<sup>ème</sup> adjoint en charge des affaires scolaires



**Carole Bouillonnet**  
3<sup>ème</sup> adjointe en charge des finances



**Nicolas Belangé**  
4<sup>ème</sup> adjoint en charge de l'environnement, du patrimoine, des commerces et de l'artisanat



**Agnès Aglave-Lucas**  
5<sup>ème</sup> adjointe en charge de la culture, de la communication, de l'information, de la vie associative, des litiges entre voisins, et du Conseil Municipal des Jeunes

Jean-Pierre Bazin / Caroline Bourg / Patricia Chaillou-Lepareur / Philippe Chauvet / Vincent Delchoque / Sheila Depuille / Pierre-Antoine Dhucq / Gérard Gennisson / Nathalie Grom / Sylviane Lepape / Sandrine Lhorset / Nicolas Prioux / Sébastien Ravoisier

## — PERSONNEL ADMINISTRATIF —

**Le personnel administratif de notre municipalité est une équipe 100% féminine, composée de 4 adjointes administratives.**

L'adjoint administratif peut exercer toute une série de métiers bureautiques dans des domaines variés.

De gauche à droite →

**Carolyn Béchet** est à l'accueil de notre mairie. Elle est en charge de l'accueil général, du traitement du courrier et des courriels, de l'état civil, de l'école et de la restauration scolaire.

**Céline Lambert** est au secrétariat général. Elle assure de multiples missions dont, entre autres, la comptabilité, la préparation et la rédaction d'actes officiels : état civil, délibérations du conseil municipal, arrêtés municipaux...

**Élisabeth Gondret** s'occupe également de la comptabilité mais aussi des dossiers d'urbanisme, du cadastre, de la gestion du cimetière et du CCAS.

**Agnès Bonneterre** est à l'accueil général le matin, en collaboration avec Carolyn, et est également notre agent de l'agence postale.



Il peut aussi assurer des missions d'accueil et de secrétariat. Il est aussi chargé, dans le champ de compétence de son service, de gestion administrative d'exécution (gestion des ressources humaines, budget, comptabilité, logistique, informatique ...).

## — PERSONNEL TECHNIQUE —

**Chaque jour, vous les rencontrez ou croisez dans les rues de notre commune.**

Le service technique est avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants. Il contribue à rendre votre ville plus belle, plus propre, plus pratique.

**Nos 4 agents polyvalents Pascal, David, Frantz et Nicolas ont en charge :**

- Le bon fonctionnement du domaine public, l'entretien de la voirie, la propreté urbaine, les décorations du village et l'entretien des espaces verts ( taille, élagage,

tonte, désherbage, fleurissement et plantation selon la saison).

- L'entretien et la maintenance des bâtiments communaux (chauffage, électricité, plomberie, peinture, menuiserie).
- Un soutien logistique et technique pour l'organisation des fêtes et manifestations organisées dans la commune.

Ils sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liées aux conditions climatiques ou événements exceptionnels.

Cette année encore, vous avez pu apprécier leurs nouvelles décorations du massif place de la mairie.

Un grand merci à eux pour leur professionnalisme, leur disponibilité.



De gauche à droite ↑ **Pascal Bossu** : responsable technique | **David Legrand** : agent technique | **Frantz Ponce** : agent technique | **Nicolas Fache** : agent technique et ASVP

■ **Ariane MARTIN**  
Adjointe aux travaux

Ce numéro de CLIC vous a plu ? Faites le nous savoir ! clic@mairie-chars.fr

**Directeur de la publication :**  
Evelyne Bossu

**Rédaction / Photos :**  
Les élus du Pôle communication :  
Agnès Aglave-Lucas, Caroline Bourg, Nicolas Belangé,  
Nicolas Prioux, Sébastien Ravoisier

Les adjoints au maire  
Les présidents d'associations  
Un grand merci à nos relecteurs bénévoles

**Conception et réalisation :**  
RVB design - Reine Vitry  
**Mail :** clic@mairie-chars.fr

**Site :** www.mairiechars95.fr  
**Impression :** Oise Imprim'  
**Crédits photos :** Unsplash.com, Canva, Pxhere, Freepik et Pexels  
**Numéro ISSN :** 2556-7217  
**Dépôt légal :** Janvier 2024

— PERSONNEL DE L'ÉCOLE —

La cantine scolaire occupe une place importante dans le quotidien des élèves : elle scinde en deux la journée scolaire et est également synonyme d'échange, en plus de son rôle de cantine.

Le personnel de cantine est là pour toutes ces missions et c'est avec diligence et bienveillance qu'une partie de l'équipe enchaîne les services de restauration pour la primaire.

L'autre partie encadre les enfants de la cantine jusqu'à leur classe en tant qu'ATSEM. L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) accompagne tout au long de la journée les enfants de maternelle dans leurs activités. Il apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant.

**Merci à tous pour votre travail, votre écoute, votre constance, votre patience et votre bonne humeur auprès de nos enfants.**

← De gauche à droite

Thierry Videcoq, Cantine | Véronique Pois, Cour  
Ingrid Petit, Cantine primaire | Séverine Lefort, Cantine maternelle et ATSEM | Ophélie Vasseur, Cantine primaire | Leticia Texeira, Cour | Florence Caquelard, Cantine maternelle et ATSEM | Nathalie Sanna, Cantine maternelle et ATSEM



RECHERCHE DE MÉDECINS

La France est confrontée depuis plusieurs années à une pénurie de médecins généralistes qui touche l'ensemble du territoire. Notre village ne fait malheureusement pas exception.

Nous avons bien conscience que trouver un médecin traitant devient de plus en plus difficile. Aussi, nous continuons notre recherche et gardons l'espoir de voir s'installer des praticiens à Chars !

Des facilités d'installation dans nos deux cabinets médicaux et nos deux logements existants seront proposées aux futurs médecins.

Parlez-en autour de vous !



— FINANCES —

Petit rappel sur les finances de l'année 2023 de la commune de chars :

Un petit rappel sur les diverses ressources des communes

Les principales ressources des communes sont les suivantes :

- **Impôts et taxes** : taxe foncière sur propriétés bâties et non bâties,
- **Concours financiers de l'Etat** : dotation globale de fonctionnement qui alimente la section de fonctionnement détaillée ci-dessus,

La communauté de communes participe au budget des collectivités grâce à des compétences qu'elle gère pour les communes, ces versements sont des « Attributions de Compensation ».

Le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat et certaines administrations publiques peuvent subventionner certains travaux que les mairies décident d'engager.

■ Carole Bouillonnet, Adjointe aux finances

**BUDGET 2023 :**

voté en sa séance du 05/04/2023

Equilibré en recettes et en dépenses

Fonctionnement	3 374 682 €
Investissement	3 740 964 €

**FISCALITÉ 2023 :**

Le taux des impôts fonciers de la « part communale » reste constant depuis plusieurs années :

Taxe foncière (bâti)	31,81 %
Taxe foncière (non bâti)	49,64 %
Taxe habitation sur résidence secondaire :	14,87 %

ÉTAT CIVIL

Ils se sont dits "Oui"

MARIAGE 2023

Isabelle SEVESTRE & Willy VERIN  
le 27 mai

Séverine FIGIEL & Franck LEFORT  
le 23 juin

Marie-Claude LEFEBVRE & Pascal LE GAL  
le 29 juillet

Ils nous ont quittés

DÉCÈS 2023

Jeannine DONCHET  
décédée le 04 janvier  
à Chars, à l'âge de 96 ans

Françoise BARDIN  
décédée le 05 janvier  
à Chars, à l'âge de 77 ans

Éric MORDELLET  
décédé le 01 février  
à Pontoise à l'âge de 66 ans

Chantal CREUZET  
décédée le 02 février  
à Chars à l'âge de 75 ans

Angèle SJIRIO  
née le 26 février,  
décédée le 28 février à Pontoise

Jeannine RAMEL  
décédée le 04 mars  
à Pontoise à l'âge de 94 ans

Hacine YOUNCI  
décédé le 10 mars  
à Pontoise, à l'âge de 92 ans

Jean TALHOUARN  
décédé le 30 mars  
à Chars, à l'âge de 83 ans

Mariette LE COZ  
décédée le 31 mars  
à Pontoise, à l'âge de 92 ans

Paulette HENRY  
décédée le 01 avril  
à Chars, à l'âge de 87 ans

Louise REMOND  
décédée le 07 mai  
à Pontoise, à l'âge de 88 ans

André CORNETTE  
décédé le 14 mai  
à Pontoise, à l'âge de 82 ans

Simone MAIRE  
décédée le 25 mai  
à Chars, à l'âge de 91 ans

Liliane GUECUAN  
décédée le 07 juin  
à Chars, à l'âge de 90 ans

Robert LANEL  
décédé le 14 juin  
à Pontoise, à l'âge de 92 ans

Françoise GIDDING  
décédée le 25 juin  
à Chars, à l'âge de 91 ans

Monique AIGNEL  
décédée le 04 juillet  
à Chars, à l'âge de 84 ans

Pascal GARNIER  
décédé le 17 juillet  
à Chars, à l'âge de 61 ans

Jacqueline GUEREMY  
décédée le 18 juillet  
à Chars, à l'âge de 95 ans

Théo BATAILLON  
décédé le 08 août  
à Argenteuil, à l'âge de 21 ans

Victoire RUBI  
décédée le 11 août  
à Chars, à l'âge de 83 ans

Suzanne LUSAGNET  
décédée le 12 août  
à Chars, à l'âge de 75 ans

Irène ROUX  
décédée le 15 août  
à Chars, à l'âge de 96 ans

Monique FENEROL  
décédée le 27 août  
à Chars, à l'âge de 88 ans

Louise JARDIN  
décédée le 13 octobre  
à Chars, à l'âge de 95 ans

André BEGARD  
décédé le 26 octobre  
à Chars, à l'âge de 68 ans

Madeleine BENIER  
décédée le 29 octobre  
à Pontoise, à l'âge de 78 ans

Rachel TORDJMAN  
décédée le 15 novembre  
à Chars, à l'âge de 91 ans

Viviane BAERT  
décédée le 23 novembre  
à Pontoise, à l'âge de 74 ans

Mauricette FAUCONNIER  
décédée le 19 décembre  
à Montmorency, à l'âge de 95 ans

Henri VIGNAUD  
décédé le 24 décembre  
à Chars, à l'âge de 85 ans

Yvonne SCHOONEJANS  
décédée le 25 décembre  
à Chars, à l'âge de 104 ans

## — DÉMARCHES ADMINISTRATIVES —

**RECENSEMENT**

Le recensement doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Pour se faire recenser, venir à la mairie de sa commune avec :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille,
- Justificatif de domicile.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (CAP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (CAP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à

l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25<sup>ème</sup> anniversaire.

- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>ème</sup> anniversaire et pourrez alors voter.

**JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

À partir de 7 mois suivant votre recensement en mairie, rdv sur le portail majdc.fr afin de créer un compte. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires.

Quand reçoit-on la convocation ?

Entre 7 et 9 mois après son recensement.

Quand effectue-t-on sa JDC ?

Entre 8 et 12 mois après son recensement.

En cas de questions ou de changement de situation, contactez prioritairement le CSNJ de Versailles (Centre du Service National et de la Jeunesse) en précisant obligatoirement : nom, prénoms, date de naissance et numéro de téléphone.

csnj-versailles.trait.fct@intradef.gouv.fr  
09 70 84 51 51

**RECONNAISSANCE**

S'adresser à une mairie, si vous n'êtes pas mariés, avec :

- Carte Nationale d'Identité ou passeport valide,
- Justificatif de domicile.

**PACS**

Dossier à retirer en mairie, avec :

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois pour chacun, à la remise du dossier complet.

**MARIAGE**

Dossier « Le Guide des formalités préalables au mariage » (à retirer en mairie).

- Copie intégrale de l'acte de naissance pour chacun, à la remise du dossier complet, de moins de 3 mois si elle est délivrée en France, de moins de 6 mois si elle a été délivrée dans un consulat,

**DEMANDE D'ACTES D'ÉTAT CIVIL**

Mairie ayant délivré l'acte ou directement sur [service-public.fr](https://service-public.fr),

- Pour les personnes nées à l'étranger s'adresser au **Ministère des affaires étrangères** - Service central d'Etat Civil - 11, rue de la maison blanche 44941 NANTES CEDEX 09,
- **Pièces à fournir** : date de naissance, nom et prénoms, noms et prénoms des parents, CNI ou passeport, une enveloppe timbrée.

**BAPTÊME RÉPUBLICAIN**

S'adresser à votre mairie de domicile avec :

- Livret de famille,
- Acte de naissance de l'enfant,
- Copie des cartes d'identité des parents et des parrain/marraine,
- Justificatif de domicile.

**DUPLICATA DE LIVRET DE FAMILLE**

S'adresser à la mairie de votre domicile ou à la mairie de célébration du mariage.

- Un deuxième livret de famille est délivré en cas de perte, de vol ou de destruction du premier livret.

**CARTE D'ÉLECTEUR**

- S'adresser à la mairie du domicile ou formulaire en ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr).
- **Pièces à fournir** : carte nationale d'identité en cours de validité, justificatif de domicile (de moins de trois mois).

**SORTIE DE TERRITOIRE**

Un mineur qui vit en France et voyage à l'étranger doit avoir une **Autorisation de Sortie du Territoire (AST) s'il ne voyage pas avec une personne ayant l'autorité parentale.**

Télécharger sur le site Service Public, le formulaire AST (formulaire 15645\*01).

**LOGEMENT**

Pour faire une demande de logement social :

Télécharger sur le site Service Public, le formulaire demande de logement social (formulaire 14069\*04).

**CHANGEMENT DE NOM**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la **procédure simplifiée de changement de nom permet de porter le nom du parent qui n'a pas transmis le sien :**

- Soit en ajoutant le nom de ce parent à votre nom de famille actuel, dans l'ordre que vous souhaitez.
- Soit en remplaçant votre nom de famille actuel par le nom de ce parent.

Vous pouvez utiliser cette procédure une seule fois dans votre vie.

La procédure est différente si vous voulez changer de nom pour motif légitime, par exemple parce que votre nom est difficile à porter (procédure de changement de nom par décret) ou si vous voulez porter le nom de votre époux ou épouse (nom d'usage) ou encore si vous voulez franciser vos nom et prénoms en obtenant la nationalité française (francisation).

**CARTE D'IDENTITÉ**

Vous pouvez remplir en ligne une pré-demande de Carte Nationale d'Identité (CNI).

Vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de CNI que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande en ligne, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne> et saisir votre état civil et votre adresse.

Un numéro de pré-demande de CNI vous est alors attribué et permet à l'agent du guichet de la mairie équipée d'un dispositif de recueil de récupérer les informations enregistrées en ligne.

**Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors de votre déplacement en mairie !**

Toute personne désirant établir une CNI doit venir personnellement en mairie : empreinte et signature obligatoire.

La CNI d'une personne majeure est valable 15 ans pour une CNI ancien modèle (plastifiée bleue) et 10 ans pour une CNI nouveau modèle (format carte bancaire).

Celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Elle est gratuite pour un simple renouvellement.

Pour cela il faut :

- 1 photo d'identité couleur de moins de 6 mois conforme aux normes.

Pour une première demande, fournir l'acte de naissance

- Photocopie et original d'un justificatif de domicile de moins d'un an et de la pièce d'identité recto-verso.

- En cas de perte ou de vol, un certificat de perte (à établir en mairie) ou de vol (commissariat) et un timbre fiscal d'un montant de 25 euros.

Pour les mineurs : Voir pièces à fournir + photocopie de la pièce d'identité recto-verso du parent qui fait la demande et présence d'un des parents ainsi qu'une copie du jugement en cas de divorce. Il faut présenter les documents originaux.

**PASSEPORT**

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut prendre rendez-vous et se rendre à la mairie avec les pièces justificatives nécessaires.

Le passeport est valable 10 ans pour les majeurs et 5 ans pour les mineurs.

L'enfant et son responsable doivent se présenter ensemble au guichet. Leur présence est indispensable.

Il faut acheter un timbre fiscal à :

- 86€ pour les personnes majeures,
- 42€ pour les mineurs de plus de 15 ans,
- et 17€ pour les mineurs de moins de 15 ans.

À noter : le timbre fiscal s'achète aussi en ligne. Vous pouvez également opter pour le timbre électronique, disponible sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr>

Pièces à fournir :

Passeport si renouvellement

- 1 photo d'identité couleur de moins de 6 mois conforme aux normes,
- Pour une première demande, fournir l'acte de naissance,
- photocopie et original d'un justificatif de domicile de moins d'un an et de la pièce d'identité recto-verso.

Pour les mineurs :

Voir pièces à fournir + photocopie de la pièce d'identité recto-verso du parent qui fait la demande et présence d'un des parents ainsi qu'une copie du jugement en cas de divorce.

Il faut présenter les documents originaux.

**Prendre rendez-vous dans une mairie**

Marines - Vigny - Magny-en-Vexin - Chaumont-en-Vexin ou autres.

Effectuer votre pré-demande, et créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

[www.passeport.ants.gouv.fr](https://www.passeport.ants.gouv.fr)

# Vivre à Chars

## — LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) —

Le CCAS est l'outil principal de votre municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune en difficulté financière et/ou fragilisés socialement.

Nous remercions tous les membres du CCAS qui restent mobilisés tout au long de l'année pour faire vos courses trop lourdes pour certains d'entre vous, mais aussi ceux qui vous aident dans toutes les démarches administratives sur internet ou pour tous les autres petits services rendus par ces bénévoles à nos aînés.

### Les actions du CCAS :

• **Pour les seniors et une fois l'an, sans conditions de ressources :**

→ La distribution d'un colis festif à partir de 70 ans.

Cette année, 78 colis simples et 35 colis doubles ainsi que 6 boîtes de chocolats pour nos aînés hospitalisés, ont été distribués le 16 décembre.



→ Le repas des anciens à partir de 65 ans.

Cette année, nous nous sommes retrouvés le 21 octobre dans la salle de l'Âge d'Or pour partager un moment convivial, assorti d'un bon repas préparé par « Leroy traiteur d'Etrépagny » et accompagné par nos trois musiciens « Les diams de Paris ».

À cette occasion Mme Bossu, Maire de la commune a eu le plaisir d'offrir une boîte de chocolats à la plus ancienne M<sup>me</sup> Nicole Defrance et au plus ancien M. Jamot, présents à ce banquet.

• **Pour les seniors non assujettis à l'impôt sur le revenu et de plus de 65 ans,** des bons d'achat d'une valeur de 50 €.

• **Pour les jeunes,** un chèque CAD-HOC d'une valeur de 50 € l'année des 18 ans à retirer en mairie sur présentation de la carte d'identité.



- **Pour les nouveaux parents,** un cadeau nouveau-né à retirer en mairie.
- **Pour les bénéficiaires du Secours populaire,** habitant Chars et âgés de moins de 65 ans, un bon d'achat d'une valeur de 50 € par famille.
- **Pour les personnes à risques ou isolées,** le plan canicule et grand froid fonctionne sur inscription sur la liste à la mairie.

**Nous vous souhaitons une bonne année 2024.**

■ Ariane MARTIN  
Adjointe aux affaires sociales

## — CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES —

Tout d'abord, toute l'équipe du CMJ souhaite une bonne année, une bonne santé et beaucoup de bonheur aux habitantes et habitants de Chars.

Il n'est pas toujours évident de se retrouver ensemble pour planifier et réaliser les projets car chacune et chacun a des priorités scolaires et familiales.

• Cependant, certaines et certains se sont mobilisés pour participer à l'éco-randonnée du 4 février ainsi qu'aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

• Également sensibilisés à la cause du Téléthon, ils ont souhaité y participer en réalisant des confiseries et des objets qu'ils ont vendus le 9 décembre. Merci à eux pour cette belle action !

• Ils ont réalisé des paquets-cadeaux afin de participer aux décorations de Chars pour les fêtes de fin d'année.



• Ils vont aider à la réalisation des décorations ponctuelles du village.

• Ils souhaitent faire un rapprochement avec les personnes âgées, notamment avec celles résidant aux Sansonnets.

**Leurs objectifs sont de :**

• Créer des liens entre les Char-siennes et Charsiens.

• Animer leur village.

• Participer aux événements réalisés à Chars.

**Si vous souhaitez rejoindre cette belle équipe, il n'est jamais trop tard. Vous pouvez laisser un courrier à la mairie qui le retransmettra au Conseil municipal des jeunes.**



• Quelques-uns se sont rendus disponibles pour accompagner le CCAS dans sa distribution de colis aux anciens.

Ils sont une équipe avant tout soudée et sont heureux de faire des actions qui montrent leur implication dans Chars.

**Les projets de l'année prochaine :**

• Ils se sont proposés pour tenir un stand lors de la kermesse des écoles. L'association ASPEC et les enseignants ont répondu favorablement à cette proposition.

## — LISTE DES ASSISTANT(E)S MATERNE(LLES) —

Assistant(e)s Maternel(le)s	Adresse	Type d'agrément
BENSAD Laura - Tél. : 06 58 67 49 36	5 bis, rue de La Villetertre, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 2
CAUET (LEFEBVRE) Etienne - Tél. : 01 30 39 84 42	3, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
DELAFOSSE (ROGNERUD) Roxane - Tél. : 06 37 20 19 03	8, rue de la Libération, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 3
DUTARTRE Karine - Tél. : 06 24 72 92 35	6, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 2
FERNANDES (RODRIGUEZ) Sylvie - Tél. : 06 83 53 98 48	22, rue du Clos de Chars, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
FIDANZA Anne-Cécile - Tél. : 06 70 77 80 23	11, rue de Gisors, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 3
LABASSI (FROT) Christelle - Tél. : 06 47 15 14 00	6, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 3
LABLANCHY (HUBERT) Magali - Tél. : 06 76 77 13 60	30, rue des Écureuils 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
MAILLARD (BOJKO) Nathalie - Tél. : 06 68 55 17 84	1, rue des Écoles, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
MALASSIGNE (REGNIER) Marilyne - Tél. : 06 61 08 79 09	6, rue de L'Hôtel Dieu, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 2
PASQUIER Sébastien - Tél. : 06 17 01 52 14	31, rue Dory, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4
ROGER (DE OLIVEIRA) Sandra - Tél. : 01 34 67 20 18	9, rue de la Groupe, 95750 Chars	Agrément maternel - Capacité : 4

— L'ESCALE PARENTALE ITINÉRANTE / LAEP —



Jeune parent, maman en congé maternité ou parental, papa en congé parental ou grands-parents qui gardent leur(s) petit(s)-enfant(s)... ne restez pas seuls !

**Lieu d'échanges et de jeux, réservé aux enfants de 4 mois à 4 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent, l'escale parentale itinérante ou LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) est un lieu libre d'accès, gratuit et anonyme.**

Calendrier et renseignements

[www.ccvexincentre.fr/enfance/#laep](http://www.ccvexincentre.fr/enfance/#laep)  
01 30 39 46 28  
[parentalité@ccvexincentre.fr](mailto:parentalité@ccvexincentre.fr)

— RELAIS PETITE ENFANCE / RPE —

Les RPE sont des lieux d'accueil, d'information, d'écoute et d'échanges destinés aux assistant(e)s maternel(le)s, aux enfants, aux futurs parents et aux parents des enfants accueillis.

Les RPE sont aussi des lieux de professionnalisation et d'animations. L'une des principales missions est d'apporter un soutien et un accompagnement actif aux assistant(e)s maternel(le)s dans leurs pratiques quotidiennes.

Les RPE sont encore des lieux d'accueil pour les parents employeurs qui peuvent recueillir diverses informations portant notamment sur la législation qui s'applique à la profession. Les animatrices peuvent accompagner les parents pour

**Venez discuter, partager, jouer... en compagnie d'autres parents. Deux professionnelles vous accueillent.**

OÙ :



QUAND :

En période scolaire les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h00

**Marines :**

Face à l'entrée de la crèche, 12 bis bd Gambetta

**Vigny :**

Maison dans le parc, face au terrain de tennis, 19 bis rue de la Comté

**Boissy-l'Aillerie :**

Maison pour tous, chemin du cimetière

**Nucourt :**

Camp de César, 3 route de Serans

**Sagy :**

Salle polyvalente, rue de la Vierge

**Chars :**

Salle municipale accolée à la mairie, 2 rue de Gisors



**Attention, les inscriptions sont obligatoires auprès des animatrices.**

**Permanences administratives sur RDV**

**Renseignements téléphoniques du lundi au vendredi : 13h30 - 17h30**

[rpe@ccvexincentre.fr](mailto:rpe@ccvexincentre.fr)

**RPE Marines**

(face au Carrefour Market)

10 bis bd Gambetta, 95640 Marines  
01 30 39 68 77

**RPE Vigny**

1 route de Rouen, 95450 Vigny  
01 30 39 45 85

— SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE —  
AUX TOURNESOLS

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier a eu lieu le spectacle de fin d'année des écoles primaire et maternelle. **Toutes les classes avaient préparé un show** allant de la chanson, à la danse, à la récitation, au sport, au krav-maga... Le temps couvert ce jour s'est maintenu pendant le spectacle où les familles et les Charsiens sont venus en nombre.

C'était le premier spectacle depuis un moment (Covid) qui a été organisé et orchestré par des mains de maître et maîtresses après de longues semaines de répétition. Bravo à tous nos acteurs et metteurs en scène pour ce moment qui a mis la barre très haut pour le futur et qui démontre bien l'engagement de tout le corps enseignant. Merci pour nous avoir fait voyager et pour le plaisir procuré.

Cette année, le spectacle avait une saveur particulière puisqu'il annonçait aussi le **départ en retraite de M<sup>me</sup> Cousin, enseignante de l'école primaire en CM1.** Sylvie a enseigné de nombreuses années au sein de notre commune et est notamment à l'origine de la création de l'association USEP des Tournesols qui organise et finance de nombreux projets sportifs pour nos enfants et surtout la grande sortie de fin d'école : la ronde cyclo qui clôture tous les entraînements de l'année (quelles que soient les conditions climatiques) encadrés par Sylvie et tous les parents accompagnateurs et volontaires.

A cette occasion, tous les enfants lui avaient préparé un spectacle musical avec de nombreux cadeaux.



Merci Sylvie Cousin pour ta joie, ta bonne humeur, ton accompagnement des enfants, ton professionnalisme et pour tout ce que tu as apporté à cette école et surtout à nos enfants.

Bonne retraite grandement méritée.

Cette matinée a été clôturée par la directrice Mme Logez et Mme le Maire Évelyne Bossu et ses adjoints en remettant aux élèves de CM2 **leurs cadeaux de fin cycle** (un stylo plume ainsi qu'un livre : l'Odyssée d'Homère).

**Bravo à nos grands et bonne continuation pour leur scolarité au collège.**

■ **Xavier Bachelet**  
adjoint aux affaires scolaires



INSCRIPTION SCOLAIRE

À L'ÉCOLE « LES TOURNESOLS »

Rentrée 2024/2025

**École maternelle :**

Inscription en maternelle des enfants nés en 2021, dès le mois de janvier 2024.

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant en petite section pour la rentrée scolaire 2024/2025, il faut :

- vous munir : d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et du carnet de santé de votre enfant, pour chaque rendez-vous.
- contacter la mairie (01 30 39 72 36) pour faire la pré-inscription.
- prendre un rdv avec M<sup>me</sup> Casaluen-ga, directrice de l'école maternelle, par mail pour finaliser l'inscription.

✉ [09510371@ac-versailles.fr](mailto:09510371@ac-versailles.fr)

**École primaire :**

Les inscriptions auront lieu sur rendez-vous uniquement à partir du mois de mai.

Toute inscription à l'école doit être précédée d'une inscription à la mairie (avec un justificatif de domicile des parents et le livret de famille).

Merci de vous munir des documents suivants pour l'inscription à l'école :

- la fiche délivrée par la mairie de Chars,
- le carnet de santé,
- le livret de famille,
- le certificat de radiation (si votre enfant vient d'une autre école).

NB : l'inscription au CP est obligatoire pour les élèves de la grande section de l'école maternelle les Tournesols.

Merci de prendre rendez-vous de préférence par mail.

✉ [0950958a@ac-versailles.fr](mailto:0950958a@ac-versailles.fr)

## — RETOUR SUR LA RENTRÉE 2023 —

La rentrée des classes a eu lieu le lundi 4 septembre 2023.

Les salles vides attendaient nos petites têtes blondes.

Et elles se sont très vite remplies avec 64 élèves en maternelle et 137 en élémentaire. Tous étaient présents : enseignants et enfants pour démarrer cette nouvelle année sous un ciel bleu magnifique.

### École Maternelle

3 classes se partagent les 68 enfants :

- Mme Casaluenga Corinne (directrice) :  
Petite Section : 22
- Mme Vasseur Sandrine :  
Petite Section 4  
+ Moyenne Section 18
- M. Lullien Pierre :  
Grande Section 24

**TOTAL : 68 enfants**

Les projets de l'année :

- 1 04/12 spectacle de Noël par la compagnie « Graine de cailloux ».
- 2 Bibliothèque municipale pour les PS le 11/01 de 9h00 à 9h30, possibilité tous les premiers jeudis de chaque mois pour tout le groupe scolaire (si des parents accompagnateurs se proposent).
- 3 Intervention de l'association « Lire et faire lire » tous les mardis de 14h00 à 15h00, pour les GS, tous les jeudis de 9h00 à 10h00 pour la classe de Mme Vasseur et de 10h00 à 11h00 pour la classe de Mme Casaluenga.
- 4 Le mini Louvre des animaux : de février à juin, nous aurons 4 malles avec des reproductions d'œuvre exposées au Louvre (peintures, sculptures...). Nous ferons une exposition des œuvres et du travail effectué avec les élèves, pendant la kermesse.
- 5 VIS TA SOP : un temps olympique et paralympique aura lieu à partir du

08/01/24 jusqu'au 25/06/24, durant lequel nous relèverons des défis sportifs et culturels. Ces défis se feront entre les écoles du Vexin et la circonscription de Jouy-Eragny. Un Kit EPS nous sera fourni.

6 Vélo : après les vacances de Pâques, tous les mardis, chaque enfant apportera son vélo et son casque à l'école, l'activité sera clôturée par une journée pique-nique le 25/06/24.

7 Les mater-olympiades auront lieu le 02/07/24.

8 Atelier avec l'association Noisette.

### École élémentaire

6 enseignantes se partagent les 6 classes de l'école et nos 137 enfants (quasiment toutes en double niveau) :

- Mme Logez (directrice)/  
Mme Desbois (jeudi) :  
CP/CM2, 12 + 9 = 21
- Mme Hergès :  
CP/CM2, 12 + 9 = 21
- Mme Tufféry : CE1, 24
- Mme Lambert :  
CE1/CE2, 12 + 12 = 24
- Mme Ahalli :  
CE2/CM1, 12 + 12 = 24
- Mme Chavegrand /  
Mme Madou (lundi) :  
CM1/CM2, 17 + 6 = 23

**TOTAL : 137 enfants**

Grandes lignes de l'année :

1 La semaine du livre :

Nous avons organisé pendant la semaine du 27 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, une semaine du livre. De nombreux ouvrages nous ont été confiés par un éditeur. Les parents ont pu acheter les livres présentés. Grâce aux ventes nous bénéficierons d'une donation d'environ 200 € de livres. Toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque municipale.



2 Partenariat avec le musée du Louvre :

Toutes les classes de l'école (maternelle et élémentaire) se verront proposer tout au long de l'année des activités en rapport avec certaines œuvres du musée du Louvre dont nous avons de grandes reproductions. Ces divers travaux donneront lieu à une exposition en fin d'année. Plusieurs classes ont pour projet une sortie au musée du Louvre d'ici la fin de l'année scolaire.

3 Les Jeux Olympiques :

Nous sommes une école labellisée « génération 2024 » et plusieurs actions seront menées cette année dans les classes : journée olympique, découverte de nouveaux sports, sorties sportives, etc.

**Info cantine**

**Cette année, 2 nouvelles personnes viennent renforcer l'équipe cantine :**  
Véronique (à gauche) et Leticia (à droite).

Merci à elles et bienvenue dans l'équipe.

Je vous souhaite une excellente année 2024 à tous et toutes,

■ Xavier Bachelet  
adjoint aux affaires scolaires

## Les vacances scolaires 2024

**Zone A :** Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

**Zone B :** Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

**Zone C :** Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

**Corse**

Le départ en vacances a lieu après le dernier cours des jours indiqués. Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en vacances le vendredi soir. La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai 2024.

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Hiver	du 17 février au 4 mars	du 24 février au 11 mars	du 10 au 26 février	du 24 février au 11 mars
Printemps	du 13 au 29 avril	du 20 avril au 6 mai	du 6 avril au 22 avril	du 27 avril au 13 mai
Été	du 6 juillet au 2 septembre			du 6 juillet...

Rentrée	le 2 septembre	NC*
Toussaint	du 19 octobre au 4 novembre	NC*
Noël	du 21 décembre 2024 au 6 janvier 2025	NC*

\* Informations non connues au moment de la publication

## — L'ASSOCIATION LES LUTINS DU VEXIN —



L'accueil de loisirs « Les Tourne-sols » propose des activités de loisirs pour vos enfants (capacité de 40 places) :

- le mercredi de 7h30 à 19h00, en période scolaire
- 1 semaine sur 2 aux petites vacances scolaires, 3 semaines au mois de juillet

Contact et renseignements :

Site web  
<http://www.lutinsduvexin.fr/>

Directrice adjointe :  
Mathilde au 06 74 95 64 14 ou  
par email clsh.chars@gmail.com

Animateurs :  
David, Marie, Priscillia, Tiphaine

Coordinatrice :  
Karine BIVONA 06 79 57 13 50

## — ZOOM SUR LES ACTIONS DU LYCÉE PROFESSIONNEL —



### Journée académique des gestes de prévention

Sur la proposition d'un élève de Terminale élu au Conseil académique de la vie lycéenne, le lycée a accueilli le vendredi 6 octobre la toute première Journée académique des gestes de prévention. **Ces gestes trop souvent oubliés ou ignorés ont été mis à l'honneur tant par les partenaires que par les élèves et les équipes pédagogiques du lycée**, l'objectif étant de renforcer la formation PSC1 et de promouvoir les professions du secteur de la prévention.

Pour cette journée, le lycée a accueilli Etienne Champion, recteur de l'académie de Versailles et Olivier Wambecke, IA-DASEN du Val-d'Oise ainsi que les élèves de sept établissements scolaires de Chars, Marines, Argenteuil, Franconville, Arnouville, Montmorency et Eragny.

De nombreux intervenants étaient présents : le SDIS 95, la Croix-Rouge 95, la gendarmerie du 95, la police nationale, la protection civile, les formateurs PSC de l'académie et également les associations en lien avec la prévention et la sécurité (VIGI2ROUES, Storengy, association



vie libre). Les élèves du lycée ont proposé des ateliers et des démonstrations des gestes de prévention spécifiques à leurs filières professionnelles.

### Un lycée engagé

**Le lycée a obtenu la labellisation « classe engagée » pour cinq projets pédagogiques proposés à des classes de seconde et de première année de CAP.** Le principe des « classes engagées » : mener un projet dans l'une des quatre thématiques possibles (Défense et Mémoire, Sport et Jeux olympiques et paralympiques, Environnement, Résilience et prévention des risques) et faire participer les élèves au Service National Universel.



Les projets sélectionnés pour cette année sont la classe Défense et la section UF2S, mais aussi des classes engagées dans des projets avec des partenaires. Les élèves de CAP AAGA prêtent main forte aux élèves de Terminale CAP Agent de sécurité dans leur chef-d'œuvre en partenariat avec la Croix-Rouge. L'Association française des victimes du terrorisme revient pour la troisième année organiser des rencontres entre des élèves de la filière Métiers de la sécurité et des victimes d'attentats terroristes.



Les CAP Agent de sécurité et Électricien participent à la « Classe dehors » : ils font une randonnée par mois autour de Chars pour découvrir l'environnement local, sa géographie, sa faune et sa flore. Enfin, les 2<sup>nd</sup>e Métiers de la relation client participent à la création d'une pièce de théâtre avec la compagnie Pierre Adam.

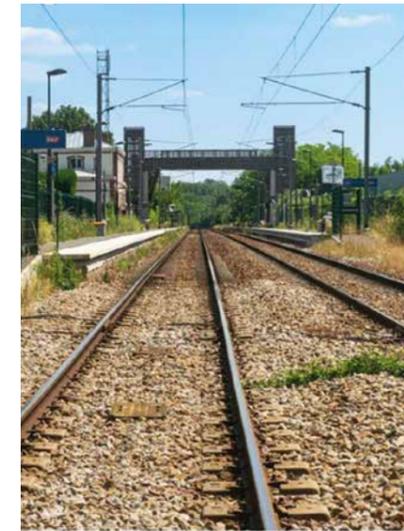
### Opération « Colis de Noël » avec l'association Solidarité Défense

Le mercredi 18 octobre 2023, une classe de première bac pro sécurité s'est rendue aux Invalides à Paris. Cette sortie scolaire a été l'occasion pour les élèves de participer à une opération « colis de Noël ». La journée a donc été rythmée entre la visite des Invalides et la préparation de paquets destinés à être envoyés aux militaires en opération en dehors de la France métropolitaine durant les congés de fin d'année. Durant les préparatifs de cette journée, les **élèves ont eu l'honneur de recevoir la visite du ministre des Armées, de la présidente de l'Assemblée Nationale Yaël Braun-Pivet ainsi que la première dame de France Brigitte Macron.**



### « Grandir dans le Vexin » un recueil de textes écrits par nos élèves

En 2022-2023, les élèves de cinq classes de l'établissement ont rencontré Ludovic Clerima, journaliste à la Zone d'Expression Prioritaire, qui les a fait écrire sur leur quotidien. **Au cours d'une dizaine d'heures d'ateliers d'écriture entre février et avril 2023, Ludovic Clerima les a amenés à écrire sur ce qui, dans leur vie, fait société.**



### grandir dans le Vexin

« Parler à une psy ça fait un bien fou » ; « Plus tard je serai beatmaker » ; « Je pensais que c'était cool de fumer... » ou encore « Si j'avais de l'argent... » Les titres des textes écrits par les jeunes du Vexin reflètent leurs préoccupations, leurs rêves, ou leurs difficultés.

La ZEP vient d'en publier quelques-uns dans un recueil intitulé "Grandir dans le Vexin", qui regroupe d'autres textes écrits par des jeunes du Vexin. Il est accessible en ligne sur le site de la ZEP.

### De nouvelles options au lycée

En plus de l'ouverture de la première année du BTS Management Opérationnel de la Sécurité en alternance, **le lycée propose à la rentrée 2023 trois nouvelles options : la classe défense, le brevet d'initiation aéronautique et l'UF2S.**

**UF2S** : L'UF2S est une option sportive pour tous les élèves entrants. Pour cette année, elle concerne 12 élèves de seconde professionnelle. **L'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir des compétences et des connaissances sportives afin d'obtenir la validation de leur option pour leur baccalauréat.** Sur le terrain, les élèves sont amenés à pratiquer diverses activités physiques, à encadrer divers publics, et à organiser plusieurs manifestations sportives

afin d'obtenir deux unités du BP-JEPS.

Leur premier objectif est l'organisation du tournoi de Noël qui a lieu au sein du lycée (sécurité, billetterie, publicité, secourisme). Enfin, plusieurs structures sportives seront visitées : la première PARIS LA DEFENSE ARENA qui a eu lieu le 26 novembre et où les élèves ont pu assister au match de rugby entre le RACING 92 et La Rochelle.

### Brevet d'initiation aéronautique :

D'un rêve à une réalité, le lycée professionnel de Chars prend son envol, des passionnés lycéens rejoignent les traces du petit prince et ne rêvent pas, le pied enfin sur le palonnier. En effet, depuis la rentrée, une option aéronautique s'est ouverte à laquelle se sont associés une dizaine d'élèves de la filière des métiers de la sécurité. Sur les reliefs de la navigation aérienne et de la mécanique de vol accompagnées d'une bonne météo, le challenge se prépare à eux en 2024 pour l'obtention d'un brevet reconnu par l'éducation nationale : le BIA (Brevet d'initiation aéronautique). **À nos futurs chevaliers des airs, bon vol.**

### Classe défense :

Engagez-vous ! Une vingtaine de volontaires de la filière sécurité sont dans les rangs de la Classe défense, la plupart d'entre eux envisagent une carrière militaire. Sans attendre, dès la signature d'un partenariat avec les autorités militaires du Val d'Oise, nos jeunes recrues ont été accueillies par la Base aérienne de CREIL 60. **Cette première immersion les a renforcés dans leur intime conviction de servir sous les drapeaux.** Déjà fiers, ils raconteront leur nouvelle aventure face à un commando de protection et de sécurité armé. Rassemblés en ordre serré chaque lundi, ils incarnent avec honneur et conviction de nouvelles valeurs, un beau projet pédagogique avec la participation d'événements sportifs et culturels des armées.

■ **Éléa Desmots,**  
professeur documentaliste,  
référente culture

## — LE BUS DE LA PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) — DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Il circule dans une trentaine de communes du Val d'Oise et en particulier dans notre village, où il stationne une fois par mois sur le parking de la mairie.

Il dispose des fonctionnalités d'un cabinet médical pour des consultations réservées aux femmes enceintes, bébés et enfants de moins de 6 ans.

Vous pouvez y rencontrer un médecin, une sage-femme ou encore une auxiliaire de puériculture.

Les consultations se font sur rendez-vous au 06 31 02 09 21 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00.



**Prochains passages du Bus PMI à Chars les matins du 19 janvier, 2 février, 16 février et 1<sup>er</sup> mars**

## — ÉCO RANDONNÉE —

« Y'a plus de saisons ! » Qui ne l'a jamais dit ? Le réchauffement climatique doit y être pour quelque chose. Mais à Chars, les saisons subsistent grâce aux rendez-vous saisonniers des éco-randonnées. Une fois par trimestre, rejoignez-nous le dimanche matin de 10h à 12h pour donner un coup de propre à la nature. Prochain rendez-vous à noter sur vos tablettes : le dimanche 24 mars 2024 à 10h devant la mairie.

■ Nicolas Belangé  
Adjoint à la Maire de Chars



## — COMMERCES À CHARS —

### Retrait d'argent à Chars ? Oui, c'est possible !

Comme vous le savez, Chars ne dispose pas de distributeur automatique de billets. Mais... **Le bar de l'univers propose désormais un nouveau service qui va vous permettre de retirer des espèces directement chez eux. Il s'agit du compte Nickel.** Pour faire simple, vous pouvez ouvrir un compte chez nos buralistes sans condition de revenus ou de dépôt. Vous disposerez alors d'une carte et d'un RIB qui vous permettront d'effectuer plusieurs opérations bancaires, dont le retrait d'espèces au bar de l'univers et dans les établissements proposant cette prestation. Pour être complet, vous pourrez également payer par carte, émettre et recevoir des virements et déposer des espèces chez votre buraliste. Rendez-vous au bar de l'univers pour ouvrir votre compte (voir conditions et tarification avec le patron) !



Une fois en possession d'espèces, nous vous invitons à vous rendre chez tous nos commerçants afin de faire vivre l'activité commerciale de Chars. Fleuriste, boulanger, coiffeuses, esthéticiennes, restauration rapide, supérette, garage automobile, auto-écoles, pharmacie, agences immobilières (venir avec une valise de billets pour l'acquisition d'un bien dans ce cas), tous nos commerçants seront ravis de vous accueillir !

**Outre nos commerces fixes, n'oubliez pas les différents food trucks qui animent la place de la mairie plusieurs fois par semaine** (Vex'In truck les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, Chez les Pot'iront les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois, Chez Francky Pizzeria tous les vendredis soirs, L'Atelier KSR food truck créole tous les mercredis midis et samedis soirs). L'Atelier KSR devrait être de retour en février suite à un problème familial.

Quant à notre marché du samedi matin, notre dernier commerçant primeur **Franck Joux a décidé de cesser son activité. Nous le remercions pour sa fidélité à notre marché pendant ces quelques années et lui souhaitons le meilleur pour sa reconversion professionnelle.** Le marché était un lieu de proximité commerciale et sociale mais n'a jamais réussi à se relever de la période post-covid.



Enfin, vous avez constaté avec regret la fermeture du restaurant vietnamien Vinabobun en juillet dernier. Il s'agit bel et bien d'une fermeture définitive de l'établissement, bien évidemment indépendante de notre volonté. Nous regretterons la bonne cuisine et les bonnes odeurs qui embaumaient les rues de Chars. Souhaitons désormais que ce local trouve rapidement un repreneur pour le plus grand plaisir de nos papilles !

■ Nicolas Belangé  
Adjoint à la Maire en charge de l'activité commerciale



**VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX ET PRODUITS DU VEXIN**  
LEGUMES BIO DE NOS JARDINS DU 78 ET 95, FRUITS BIO, PRODUITS LOCAUX, VIANDE, POISSON, LAITAGE, FROMAGES, CONFITURES, JUS, MIEL, GÂTEAUX, BOISSONS, PLATS CUISINÉS, ETC...



06.64.70.25.46

# Vie associative

## — LA BOURSE AUX VÊTEMENTS DE CHARS —



C'est énormément de travail de manutention et de tri, et **notre association est à la recherche de nouveaux bénévoles** pour maintenir cette manifestation dans notre village.

**Pour 2024, les bénéfices réalisés lors des 2 prochaines bourses seront reversés à l'école primaire « Les Tournesols » de Chars** pour participer à un projet éducatif ou l'achat de matériel pédagogique.

Toujours très attendue des amateurs de bonnes affaires, l'association de la bourse aux vêtements de Chars, association de caractère solidaire, a organisé en 2023 ses 2 bourses, en mars et octobre, grâce à l'engagement de 7 bénévoles.

Si vous souhaitez faire du tri dans vos armoires et placards et vendre les

vêtements que vous ne portez plus, nous vous donnons rendez-vous en mars 2024 pour la bourse d'été.

C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour ceux et celles qui souhaitent renouveler leur garde-robe d'été à moindre coût !

**BOURSE ÉTÉ :**  
Du 09 au 16 mars 2024

**BOURSE HIVER :**  
Du 28 septembre au 05 octobre 2024

**Bonne année à tous.**

■ **Ariane MARTIN**  
La Présidente

## — L'ÂGE D'OR —

L'Âge d'Or a été créée en 1980. **C'est une association qui est basée sur les loisirs, les relations humaines et les actions socioculturelles.** Vous pouvez en être adhérent si vous avez plus de 60 ans.

N'allez pas croire que nous sommes calmes et sérieux ! Nous aimons passer de bons moments ensemble. Nous faisons des repas pour des instants conviviaux et gourmands. Nous avons un goûter tous les 2<sup>ème</sup> jeudis du mois. Nous

attendons de nouveaux joueurs de cartes pour reprendre nos après-midis jeux.

**Si vous avez envie de nous rejoindre, si vous souhaitez proposer de nouvelles activités dans notre club,** contactez-nous via la boîte aux lettres de la mairie, en mettant votre courrier à l'attention de l'Âge d'Or. Nous pourrions vous rencontrer afin de vous présenter plus personnellement notre association.



Le Secours Populaire, c'est l'engagement quotidien des 8 bénévoles pour aider les plus défavorisés. L'heure est à l'écoute de ceux pour qui les difficultés ne cessent de s'aggraver.

Nous sommes ouverts pour une **distribution alimentaire, tous les mardis et jeudis de 10h45 à 11h30 place de la mairie.** L'occasion pour les bénévoles d'échanger avec les familles aidées, de leur apporter une aide alimentaire, vestimentaire et culturelle.

Les familles aidées sont touchées de plein fouet par l'inflation et les crises qui se succèdent, des retraités avec de trop petites pensions, des personnes isolées, des familles monoparentales, des personnes en activité qui ne parviennent plus à faire face... Ils sont de plus en plus nombreux et leurs problèmes prennent de l'ampleur.



### Notre bilan de l'année 2023 :

**Accueil de 24 familles, soit 82 personnes**

Le passage toutes les 8 semaines du camion relais écoute santé devant notre local avec en alternance une assistante sociale, un médecin, un psychologue, une secrétaire.



Tous ces intervenants sont à l'écoute des familles. Ils tentent de résoudre leurs problèmes administratifs et les orientent également vers des praticiens partenaires.

### Pour le culturel :

- **Le 11 juin :** sortie pour 22 personnes au Parc Astérix.
- **Le 11 novembre :** 12 personnes ont assisté au spectacle « Duel reality » au théâtre des Louvrais à Pontoise, proposé par l'association « Pact en Vexin ». Merci à eux de nous associer dans leur action.
- **Le 22 novembre :** 16 personnes sont allées à la représentation du cirque Phénix à Paris.
- **Le 10 décembre :** 18 personnes ont assisté au spectacle « La fille du marchand de sable » de Olivia Candeloro à la patinoire de Cergy.
- **Le 13 décembre :** un spectacle a été offert par la fédération du Val d'Oise à tous les enfants, au Théâtre de l'Imprévu à Saint-Ouen-l'Aumône, avec pour chacun, un goûter et un cadeau.
- **Le 15 décembre :** notre Père-Noël a distribué des jouets, un peu en avance, lors de notre soirée annuelle. Un colis festif a été remis à chaque famille et nous avons terminé ce moment par un pot de l'amitié.



**Je remercie M<sup>me</sup> HAWA Simaga de l'agence KEYMEX qui a offert toutes les boîtes de chocolats des colis festifs,** grâce aux 5€ reversés lors de la pose des panneaux publicitaires à l'effigie de son agence chez les particuliers. Elle est aussi à l'initiative de la collecte des boîtes à bonheur mises au pied du sapin pour les adultes.



Pour terminer l'année en beauté, le 16 décembre, **l'Agence immobilière « Cabinet BOUREAU » de Chars a offert un goûter, avec distribution de livres pour toutes les familles de l'antenne.** Un grand merci à elle qui se mobilise depuis plusieurs années pour mettre un sourire sur le visage des enfants pendant quelques heures.

**Merci aussi à tous les donateurs qui nous apportent régulièrement des jouets et vêtements indispensables pour nos familles aidées.**

**Je vous souhaite à tous une bonne année 2024.**

■ **Ariane Martin**  
La référente de l'antenne de Chars

## — CLUB AC2V —

Le club AC2V (Association Cycliste de la Vallée de Viosne) continue à se développer et compte 27 licenciés, deux nouveaux arrivants sont déjà prévus en 2024. Il vous offre la possibilité de pratiquer dans la bonne humeur ce sport et dans un cadre idéal, le Vexin (parcours en campagne et vallonnés) mais également bien d'autres régions. Vous aurez la possibilité de sortir plusieurs fois par semaine selon vos disponibilités et motivations (mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche). Cela est complété par la participation aux randonnées organisées par les autres clubs de la région mais également par l'organisation de notre événement annuel (en 2023 le 24 septembre). En 2024 nos randonnées auront lieu le 22 septembre avec le parcours proposé aux familles et/ou débutants (plus court, moins de relief et basé sur le thème découverte de la région et de ses châteaux), nous



comptons sur votre participation ! Nous continuerons également à mettre des produits locaux à l'honneur sur nos ravitaillements.

**Vous pouvez à tout moment découvrir l'AC2V plus en détail sur**

notre page Facebook

[www.facebook.com/AC2V95/](https://www.facebook.com/AC2V95/)

notre club virtuel sur la plateforme Strava

<https://www.strava.com/clubs/AC2V-CHARS>

et nous joindre par mail

[club.ac2v.chars@gmail.com](mailto:club.ac2v.chars@gmail.com)

Nous profitons de cet article pour remercier, les Moulins de Chars, la boulangerie Després, la Mairie de Chars et le conseil départemental du Val d'Oise de leur soutien et leur fidélité ainsi que l'agence CER de Chars et l'agence Crédit Agricole de Marines qui les ont rejoints en 2022.



**A toutes et tous nous vous souhaitons une bonne année 2024.**

■ Le Bureau AC2V

## — LE CONSERVATOIRE DU VEXIN —

**Vous souhaitez accéder à une pratique artistique ?**

Un conservatoire de Musique, Théâtre et Danse, classé par le ministère de la Culture, vous accueille sur le territoire du Vexin !

Le Conservatoire du Vexin est un service intercommunal en milieu rural ouvert à tous, sans prérequis. Chacun peut y trouver sa place parmi des cursus et des parcours adaptés.

### Nos missions

• **Offrir** aux élèves une formation musicale, théâtrale et chorégraphique de qualité, où s'associent l'engagement et le partage des sons, des gestes et de la parole, dans un esprit d'ouverture.

- **Créer** et porter des projets pédagogiques et artistiques, spectacles et concerts.
- **Être à l'écoute** des tendances actuelles.
- **Développer** l'éducation artistique en milieu scolaire, en proposant aux communes d'organiser, dans leur(s) école(s), des interventions de professionnels tant en musique et chant qu'en théâtre.



### Nos valeurs

- **Apprendre** avec des artistes-enseignants de qualité à l'écoute de vos projets et de vos envies ...
- **Créer** par une ouverture sur les différents champs esthétiques.
- **Partager** des expériences enrichissantes sur le plan humain et artistique.

### Contact

Conservatoire du Vexin  
2 boulevard Gambetta  
95640 Marines

+33 1 30 39 20 65

<https://conservatoirevexin.fr/fr/>

[contact@conservatoirevexin.fr](mailto:contact@conservatoirevexin.fr)

## — L'AS CHARS, SAISON 2023-2024 —

**L'AS Chars, une équipe mobilisée au service des plus petits, a entamé sa 9<sup>ème</sup> saison en septembre 2023 !**

Je profite toujours de cet espace d'expression pour remercier les bénévoles de notre club, sans lesquels rien ne serait possible :

- Loïc MAILLARD, Yann MOULIN,
- Joao MACIEL MATOS,
- Denilsson RIBEIRO (Pour la catégorie U6/U7 & U8/U9),
- Gaetan BAYNAUD (Pour la catégorie U10/11),
- Kilian HENRI (Pour la catégorie U12/13),
- ainsi que Sébastien RAVOISIER toujours engagé aux côtés du club comme secrétaire.

Cette année encore nous continuons notre collaboration avec le club de Boissy-l'Aillierie, dans le cadre de notre Entente Sportive pour les catégories de Jeunes, ce qui permet de faire jouer dans la même équipe, des licenciés d'une même catégorie d'âges, quel que soit leur club d'origine AS CHARS ou Boissy-l'Aillierie, et d'atteindre sur toutes nos catégories, le nombre de joueurs nécessaires pour chacune des équipes engagées.

**Nous remercions la mairie qui soutient régulièrement nos initiatives depuis la création du Club en 2014 :** encore récemment de part la mise aux normes des poteaux d'éclairage du stade et du changement de certains projecteurs. Elle assure, via l'équipe du service technique, l'entretien de la pelouse par des tontes régulières et le financement des interventions extérieures pour l'entretien phytosanitaire de celle-ci.

Le L.E.P. du Vexin, avec qui nous entretenons de très bonnes relations, a prolongé encore cette saison notre accord de partage des installations : les lycéens utilisent le stade lors de leurs heures

d'E.P.S. et les joueurs de l'AS Chars utilisent le gymnase du L.E.P. du 1<sup>er</sup> novembre au 30 mars, aux heures d'entraînement.

Les parents sont toujours nombreux et d'un grand soutien envers nos équipes de jeunes qui se déplacent le samedi sur les différents plateaux (rassemblements d'équipes de jeunes des clubs de la région pour les catégories U6/7 et U8/9) ou sur les matchs des plus grands (U10/11 & U12/13). Merci à eux !

Equipe U6-U7



Equipe U8-U9



Equipe U10-U11



Equipe U12-U13



**Si vous êtes intéressé(e)s par notre activité et souhaitez y apporter une contribution bénévole, n'hésitez pas à me contacter.**

**Gilles WAGNON**

Président Fondateur AS Chars

[Gilles@as-chars.com](mailto:Gilles@as-chars.com),  
ou 06 60 53 54 52.

## — LA BOBINE À RAYURES —

Notre association a pour objectif d'appriivoiser la machine à coudre, de découvrir les modèles, d'échanger nos expériences, de s'aider mutuellement, de reproduire les patrons avant toute réalisation. Quel plaisir, ensuite, de créer nos propres tenues !

Mais cette année, les membres de la Bobine à rayures, d'ordinaire habitués à créer et façonner vêtements et accessoires, ont pour quelques séances suspendus leurs projets.

Toutes les petites mains se sont associées pour créer les rubans à l'occasion d'Octobre rose.

Vous les avez sûrement aperçus, peut-être même achetés chez les commerçants de Chars !

Nous avons été sollicités par Christelle de "Au peigne fin" qui a réalisé un travail incroyable encore cette année !

Gageons que cette démarche devienne une tradition.

**Bonne année à toutes et tous.**



## — LE BLAIREAU DES BUTTES —

**En ce début 2024, vous saurez tout, ou presque, sur ces jolies grenouilles !**

La grenouille agile (*Rana dalmatina*) peut être confondue avec la grenouille rousse (*Rana temporaria*) lorsque vous les rencontrez lors d'une promenade. Voici des critères non-exhaustifs pour les différencier... **La grenouille agile possède un museau plutôt allongé et pointu tandis que celui de la grenouille rousse est court et obtus.** Le tympan de la grenouille agile (une tache juste à côté de son œil) est similaire en taille au diamètre de son œil et proche de ce dernier. Chez la grenouille rousse, le tympan est environ réduit au 2/3 ou 3/4 du diamètre de son œil et en est plus éloigné. Pour la grenouille agile, la couleur de son ventre est blanchâtre, chez la grenouille rousse, il est marbré et taché de sombre. La peau de la grenouille agile est fine et non-verruqueuse, chez la grenouille rousse, elle est plutôt visqueuse et verruqueuse. La grenouille agile se trouve surtout en milieu forestier, son régime alimentaire se compose d'invertébrés

(araignées, limaces) mais aussi de vers et d'escargots. La grenouille rousse a un habitat plus diversifié ; si elle fréquente la forêt, on la retrouve dans les prairies, les champs et les jardins. Son alimentation est similaire à la première. Après avoir passé une partie de l'hiver à l'abri d'un tas de feuilles ou sous l'écorce d'un arbre creux (elle peut même un peu geler), la fin de la saison annonce la période de reproduction et de migration. Dès la fin janvier ou février, c'est le grand départ vers les zones de reproduction, une mare mais également tout lieu où stagne de l'eau. Après l'accouplement et la ponte des œufs, naîtront les têtards qui accompliront leur métamorphose en milieu aquatique pour devenir adulte et rejoindre la terre ferme.



Une petite particularité du mâle de la grenouille rousse est de chanter sous l'eau... Peut-être une adaptation pour échapper aux prédateurs ou simplement le goût de la plongée ? L'Homme chante bien sous la douche alors pourquoi pas lui aussi !

**Elles restent un bon indicateur de la qualité d'un milieu naturel par leur présence. Alors bonne balade et ouvrez l'œil pour découvrir cet animal qui inspira Jean de la Fontaine, dont nous avons tous la fable dans un coin de notre mémoire.**

**Pour les plus curieux de nature, retrouvez-moi sur mon site :**

[guideblaireauvexin.fr](mailto:guideblaireauvexin.fr)

■ Manuel Bénier

## — LE COMITÉ DES FÊTES DE CHARS —

**La fin d'année 2023 a été riche en activités diverses et variées. Votre participation, toujours aussi importante, nous encourage à nous investir encore pour Chars.**

Depuis septembre, nous vous avons proposé 2 concours de belote au profit du Téléthon, notre traditionnelle brocante, un concours de dessins pour Halloween, un loto, des ateliers de Noël, un spectacle de magie, l'arrivée du Père Noël, le Téléthon, et un concours de sapins décorés. Bravo à la famille Dupoux qui remporte le concours du plus beau sapin cette année !

Les caprices de la météo n'auront pas épargné nos dernières manifestations... La brocante, le loto, ainsi que le Téléthon ont eu lieu, mais sous une pluie persistante à chaque fois.

**Le Loto fut une totale réussite !** Près de 350 personnes ont rempli notre gymnase pour quelques heures de convivialité et de suspens. Notre brocante a découragé plus d'un exposants et visiteurs. Sur les 230 exposants prévus, un bon tiers a préféré rester chez soi et c'est bien dommage. Le Téléthon a été notre manifestation la plus impactée par la pluie. La collecte de dons en a été affectée. Malgré nos 120 parts



de tartiflette maison vendues et livrées à domicile (pommes de terre de Chars et oignons de Chavençon) et nos 300 crêpes vendues, **rare sont ceux et celles d'entre vous qui ont pris la peine de venir sur notre stand.** Croyez bien que nous aurions nous aussi préféré rester au chaud chez nous plutôt que de rester toute la journée au froid dehors.

**La maladie peut toucher chacun d'entre nous, peu importe l'âge et c'est pourquoi nous continuons à nous mobiliser pour cette belle cause.**

Bon nombre de nos activités peuvent voir le jour grâce à votre participation, à celle des enfants, et au soutien et aide de la municipalité et de son équipe technique, du lycée, de l'ensemble des bénévoles et commerçants de Chars.

En 2024, nous devrions vous proposer un atelier de Pâques et la chasse aux œufs de Pâques (30 et 31 mars), une journée festive pour les enfants (nouveau en collaboration avec l'ASPEC) le 27 avril, la retraite aux flambeaux pour la fête foraine en mai, notre brocante puériculture le 24 mai ; la Charsse au trésor le 27 juin et nous espérons aussi voir le retour de la sortie familiale en septembre 2024.

Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont apporté leur aide et leur soutien tout au long de nos activités. **Le bénévolat se fait de plus en plus rare, et sans bénévoles, c'est la fin des activités.**

L'ensemble de l'équipe du comité des fêtes de Chars se joint à moi, pour vous présenter ses meilleurs vœux pour cette année 2024.

■ Sébastien Ravoisier  
Président du comité des fêtes de Chars





## — FOYER RURAL DE CHARS —

Le Foyer rural de Chars, fondé en 1975, gère l'ensemble des activités artistiques, culturelles et sportives qui vous sont proposées ci-dessous.

Aujourd'hui, l'association regroupe 18 activités différentes animées par nos professeurs salariés, nos responsables de section et l'équipe de bénévoles à la tête du bureau. Elle compte plus de 200 adhérents toutes disciplines confondues.

### ACTIVITES

Modern Jazz ; Urban Jazz ; Latino (enfants et Adultes) ; Tango Argentin et Salsa (en couple) ; Football en salle ; Couture ; Guitare ; Batterie ; Ateliers du mardi ; Zumba ; Gym vitalité ; Gym douce ; Tai Chi ; Pilates ; Stretching ; Body Zen ; Qi Gong.

Les inscriptions sont effectuées et à renouveler chaque année, lors de la journée dédiée au "Forum des associations", qui se tient début septembre. Dans la limite des places disponibles et après règlement, les inscriptions sont réputées définitives.



**Pour faciliter la rentrée 2024/2025, nous procéderons à des préinscriptions pour tous nos adhérents dès le mois de mai. Vos professeurs vous en parleront prochainement.**

### COTISATIONS

**Le montant des cotisations comprend :** la rémunération des animateurs et des professeurs.

### L'ADHÉSION

**Le montant des cotisations comprend :** l'assurance obligatoire ainsi que les frais de fonctionnement et de gestion de l'association.

Nous prenons des engagements à l'année avec nos animateurs et professeurs.

En conséquence, aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cours d'année sauf pour motifs médicaux.

### ANIMATEURS ET PROFESSEURS

- **Gym & Tai Chi :** Consiglia Ciaburri
- **Gym douce :** Alexander Soto León
- **Jazz & Urban Jazz :** Elsa Cadiou
- **Latino & Zumba :** Alexander SotoLeon
- **Guitare :** Hugo Bonnet
- **Batterie :** Thomas Surreau

- **Football :** Pascal Bossu
- **Couture :** Sabine Boureau
- **Ateliers du mardi :** Simone Kwarta

Pour toute demande d'information sur les tarifs et le planning des cours, n'hésitez pas à nous contacter :

✉ [foyerruralchars@outlook.fr](mailto:foyerruralchars@outlook.fr)  
06 18 71 47 54 - 06 13 56 16 57

Nous avons eu le plaisir de renouer avec notre spectacle de fin d'année. Après trois années blanches, notre gala s'est déroulé le 10 juin 2023 au théâtre de l'Antarès à Vauréal. Nos artistes et le public étaient au rendez-vous. Ce fut une belle journée !

Nous pouvons d'ores et déjà vous confirmer la tenue de notre prochain spectacle ! Il aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024. Nous reviendrons vers vous au cours du 1<sup>er</sup> trimestre pour vous confirmer les horaires.

Le Foyer Rural organisera au printemps un barbecue qui se tiendra à l'Âge d'Or. Les dates et horaires sont encore à définir.

La prochaine saison, 2024/25, le FOYER RURAL DE CHARS fêtera ses 50 ans ! Nous vous réservons plein de surprises !

À très bientôt,



## — ASPEC DE CHARS —

**Les Membres de l'Association des Parents d'Élèves de Chars vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !**

Que celle-ci soit synonyme de santé et de bonheur pour vous et vos enfants.

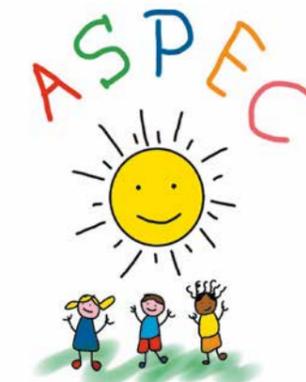
En cette année 2023-2024, l'ASPEC a accompagné et accompagnera, les familles dont les enfants sont scolarisés à Chars.

Nous avons terminé l'année scolaire 2022-2023 en beauté par la tant attendue kermesse de l'école qui s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 en même temps que le spectacle de l'école des Tournesols.

**Cette nouvelle année scolaire a commencé sur les chapeaux de roues :**

- **Défilé d'Halloween** (31 octobre 2023) ;
- **Mini-disco de Noël** (16 décembre 2023).

**Pour ces activités, nous tenions à remercier tous les participants, que ce soient les enfants et les bénévoles membres de l'ASPEC et autres (familles, Comité des fêtes, mairie...).**



Nous avons organisé une collecte de « douceurs » au profit de l'Association UNITED pour le Noël des enfants démunis qui a eu lieu le samedi 9 décembre 2023. Un grand MERCI aux participants !!!

**Nous vous attendons nombreux pour les activités à venir :**

- **Loto des enfants** le samedi 3 février 2024 ;
- **« Chars en Folie »** le samedi 27 avril 2024 (en partenariat avec le Comité des Fêtes) ;
- **Mini-disco « Bal de fin d'année »** le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 ;
- **Kermesse de l'école** le samedi 22 juin 2024 (date à confirmer).

Nous vous remercions du soutien et de la confiance que vous nous avez accordés durant l'année passée et nous vous donnons rendez-vous à nos prochaines activités, qui nous vous le rappelons, permettent de financer les projets d'école.

**Les prochains Conseils d'École se dérouleront les :**

- **15 mars 2024** (2<sup>ème</sup> trimestre)
- **14 juin 2024** (3<sup>ème</sup> trimestre).

En attendant, n'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques sur le quotidien de vos enfants à l'école.

Pour organiser tous ces moments qui participent à la vie de notre commune et qui permettent de récolter des fonds pour les projets dont bénéficient nos enfants, nous sommes peu nombreux et avons besoin de parents volontaires... Alors **REJOIGNEZ-NOUS**, vous êtes les bienvenus.

✉ [aspechars@gmail.com](mailto:aspechars@gmail.com)  
f **ASPEC Chars**



## — LES AMIS DE CHARS —



**LA2C, vous connaissez ? Il s'agit de l'association Les Amis de Chars. Savez-vous ce que nous pouvons vous proposer ?**

Ce qui peut nous caractériser le plus, c'est l'entente, l'entraide, la convivialité. En effet, nous nous retrouvons pour passer d'agréables moments ensemble, autour d'activités partagées et variées.

**De manière récurrente, nous organisons :**

- **Boules :** l'art de faire du sport en s'amusant sur le terrain derrière le lycée de Chars, les

jeudis et samedis à 14h. Nous tenons à remercier la mairie pour le prêt gratuit du terrain.

- **Atelier de peinture :** L'objectif premier est de se faire plaisir. Vous croyez que vous ne savez pas dessiner mais ceux et celles qui sont venus sont « bluffés ». Il faut pouvoir et vouloir se lancer, et cet atelier vous permet de le faire. Nous avons quelques cours afin de maîtriser les bases. Nous vous expliquons les différents moyens et matériels pour peindre et chacun participe aux progrès de l'équipe. L'atelier a lieu tous les lundis, à 13h30 pendant la période scolaire.

- **Randonnées :** une fois par mois, nous vous emmènerons découvrir un petit coin de notre belle région, tranquillement, dans une agréable ambiance. Covoiturage prévu si nous ne partons pas de Chars. Nous étions présents pour Octobre Rose et le Téléthon, des causes qui nous tiennent à cœur.

- **Visites d'expositions, de villes et monuments** souvent accompagnés de guides.

Bref, nous partageons de bons moments ensemble.

Pour vous en rendre compte, nous vous proposons de venir nous rencontrer lors d'une de nos activités.

En 2023, nous sommes partis pour un séjour en Touraine. Quel beau voyage ! Nous sommes revenus avec plein de beaux souvenirs et riches de nouvelles connaissances géographiques, culturelles et humaines.

**Vous pouvez nous contacter en mettant un courrier adressé à notre nom (Les Amis de Chars) dans la boîte aux lettres de la mairie ou en téléphonant au 06 67 26 01 78 (laissez un message sur le répondeur).**

**A très bientôt et au plaisir de vous retrouver parmi Les Amis de Chars.**

## — PICKLEBALL VEXIN CENTRE —

**Une rentrée canon !**

Après une première saison réussie, Pickleball Vexin Centre entame sa deuxième saison avec beaucoup de projets en tête. Après la célébration d'Halloween et l'élection du plus beau costume, le club a multiplié les événements conviviaux comme le Beaujolais nouveau et Noël avec une distribution de chocolats. Nous avons également continué notre collaboration avec les autres clubs de raquettes et notamment le club de tennis de table de Marines pour l'organisation du Téléthon. 2024 a commencé par la traditionnelle assemblée générale annuelle ; elle a été suivie d'un repas de saison (tartiflette et galette des

rois) que nous nous sommes empressés d'éliminer ensuite sur les terrains !

Pour la suite de la saison, un tournoi régional est prévu au mois de mars, une animation pour Pâques et le traditionnel tournoi interne de fin d'année. **Nous nous projetons également sur l'organisation d'un tournoi national et d'une soirée fluo... Mais nous vous en reparlerons !**



**Pour nous contacter : Nicolas Belangé, Président 06 17 10 63 52 • contact.pvc@pickleballfrance.org**



Pour le moment, nous vous invitons à venir découvrir le pickleball dans une ambiance conviviale mêlant toutes les générations. L'essai est gratuit et nous prêtons le matériel. Si vous recherchez une activité physique accessible et ludique mais qui fait bouger, alors passez nous voir un mercredi à Vigny (19h30-22h), un vendredi à Chars (18h-21h) ou un dimanche à Marines (17h-20h) !

## — L'ASSOCIATION NOISETTE —

L'association Noisette, fondée par Alexis & Anna, a créé en 2021 le premier jardin forêt comestible du Val d'Oise. En quelques mots, il s'agit d'un écosystème nourricier similaire à une forêt par sa biodiversité, son autonomie et sa résilience. Et avec Noisette, c'est l'occasion de se retrouver en pleine nature, dans un cadre convivial, de planter et récolter ensemble. **Les premières plantations d'arbres et arbustes ont commencé fin 2021 et de plus en plus de fruits apparaissent chaque année. Vivement l'été 2024 et les futures récoltes.**

En 2023 trois événements majeurs ont eu lieu. En mai dans le cadre des « sorties nature » du Conseil Départemental du Val d'Oise, une grande visite du jardin forêt a été organisée suivie d'ateliers plantations : pommes de terre, topinambours, fleurs mellifères, ail des ours, aromatiques... En juin, l'école « Les Tournesols » et ses 200 élèves sont venus dans la forêt et ont pu découvrir les insectes, plantes sauvages et animaux.

**Quelques élèves des Tournesols**



En novembre via les « Petits Moments du Vexin », une balade contée a eu lieu avec Laurent Azuelos, botaniste et muzicoteur suivie d'une dégustation de produits locaux.

**Témoignage d'un élève de l'école des Tournesols lors de la visite en juin :**

**« Anna et Alexis sont top, ils m'ont appris plein de choses sur la faune et la flore, dont la différence entre abeille, guêpe et bourdon. J'espère pouvoir revenir rapidement pour les aider à développer la forêt comestible. Merci et à bientôt. »**

Valentin CE2

Après discussion avec plusieurs Charsiens et Charsiennes, l'idée est venue pour 2024 de se lancer dans « les dimanches de Noisette ». Au programme, tous les premiers dimanches du mois après-midi, le jardin forêt ouvre ses portes et propose visites, petits ateliers simples, du jardinage, de la récolte, du papotage et du grignotage.

**« A très bientôt pour goûter la nature ensemble. »**

▪ L'équipe Noisette

**Balade contée**



Noisette

— AS DE L'USEP —



**L'association sportive USEP des Tournesols vous souhaite une excellente année 2024 !**

L'Association Sportive et Culturelle (ASC) USEP des Tournesols de Chars est une association type « loi 1901 », affiliée à l'USEP 95, et qui a pour but de développer la pratique sportive des enfants tout en les rendant plus autonomes, plus responsables, plus citoyens. Elle est indissociable de l'École de par ses statuts, et peut en être un prolongement, en dehors du temps scolaire.

**L'USEP, c'est quoi ? C'est l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré**, c'est le secteur sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement, et c'est une Fédération Sportive, la 4<sup>e</sup> en nombre de licenciés en France, liée à l'Education Nationale et au Ministère des Sports par une convention tripartite.

**L'ASC USEP des Tournesols se compose cette année encore des 6 classes élémentaires, ce qui représente environ 140 enfants, 7 adultes travaillant dans l'école et une petite dizaine d'adultes extérieurs affiliés.**

En 2023, les élèves ont pu participer à plusieurs rencontres inter-écoles, organisées soit par l'USEP départementale, soit par la déléguée de secteur du Vexin, comme entre autres de l'athlétisme au CDFAS d'Eaubonne, deux randonnées dont une avec toutes les classes élémentaires et une hors temps scolaire un mercredi avec seulement les volontaires, du Touch-Rugby (variante du Rugby sans plaquage et sans mêlée) à Marines, une journée de Jeux traditionnels sur le stade de Chars, de l'orientation à l'Île de Loisirs de Cergy... Ils ont aussi contribué au succès de la SOP (Semaine Olympique et Paralympique)



début février, de la JOP (Journée Olympique et Paralympique) du 23/6, de la JNSS (Journée Nationale du Sport Scolaire) en septembre, et du challenge départemental de l'UNSS qui invite chaque année de jeunes usépiens à participer à sa course « Open ». Quelques-uns ont aussi pu faire vivre le versant « citoyen » de l'USEP en représentant leur association lors du congrès des enfants dans la salle de délibération du Conseil Départemental, ou en arbitrant les ateliers d'athlétisme de petits usépiens de maternelles du Val d'Oise.

Depuis la rentrée de septembre 2023, n'étant plus présente au quotidien dans l'école, il est plus difficile d'avoir des enfants présents lors des rencontres hors temps scolaire, la nécessité d'avoir pratiqué un cycle d'entraînement préalable à la rencontre (endurance, thème du débat du congrès des enfants, orientation, Touch-rugby...) empêchant les inscriptions si ce cycle n'a pas été effectué en préparation.

Côté finances, l'association a encore pu cette année avancer dès la rentrée l'affiliation de tous les enfants et adultes de l'école grâce notamment aux subventions annuelles versées par la Mairie de Chars, (un grand Merci !) et par le conseil départemental. Mais seulement un quart des enfants a « remboursé » l'avance faite cette rentrée 2023, ne redonnant donc pas à l'association assez de

trésorerie pour faire face au coût des transports qui ne cesse d'augmenter... Quid de l'avenir ? Par un certain hasard (heureux, ou malheureux ?), la journée tant attendue par les enfants au CDFAS, prévue initialement le 8/2/24, a été annulée en raison du retard des travaux de réfection des locaux du CDFAS devant accueillir et héberger la

délégation américaine des athlètes pour les JO et JP. Or cette sortie nécessitant chaque année 3 cars complets pour emmener tous les élèves de l'élémentaire est toujours la plus coûteuse de l'année ! Une économie forcée, donc ... !

Un dernier point, le week-end cyclo du printemps 2023 : un groupe de 20 personnes (enfants et adultes accompagnateurs) a fait l'aller-retour à Dieppe en partant de Forges-Les-Eaux par la voie verte lors du week-end de la Pentecôte, après avoir effectué une dizaine de sorties de préparation à vélo. Une participation financière de chacun, et un petit complément de l'ASC ont permis une sortie sportive en famille très agréable, conviviale, et chaleureuse, dans un très bon esprit ! À refaire absolument !

**J'en termine maintenant en remerciant énormément et chaleureusement les quelques parents qui soutiennent l'association et ses valeurs en prenant une licence adulte, ainsi que la Mairie de Chars, qui soutient financièrement chaque année l'association USEP de l'école par l'octroi d'une subvention.**

**Tous mes vœux pour cette année 2024, qui sera certainement riche d'événements sportifs en raison des Jeux olympiques et Paralympiques à Paris ! Prenez bien soin de vous !**

■ Mme Cousin

RETOUR SUR 2023...

# Cap sur 2024

## TRAVAUX DE LA MAIRIE

### Les travaux réalisés en 2023

- Changement de la chaudière au cabinet paramédical.
- Changement du tableau électrique de la salle de l'Âge d'Or.
- Travaux d'étanchéité sur le clocheton de la mairie.



### Les travaux prévus en 2024

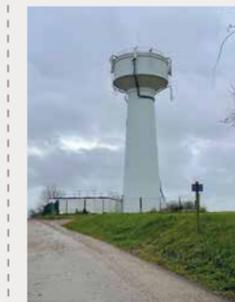
- Enfouissement des réseaux rue de la Groue.
- Réaménagement du bureau d'accueil de la mairie.
- Aménagement de la nouvelle bibliothèque et des logements au presbytère dans le cadre du contrat d'aménagement régional. Le projet est en bonne voie et le cabinet d'architectes a été nommé.

### Achat de Matériel en 2024

Afin de faciliter le travail du personnel du service technique et pour le confort de tous il est prévu l'achat d'un nettoyeur thermique haute pression pour nettoyage des aires de jeux etc...

■ Ariane MARTIN  
Adjointe aux travaux

## TRAVAUX SUR LE CHÂTEAU D'EAU



Ça y est ! Les travaux de remise en état de notre réservoir sont terminés. Ils ont pris un peu de retard mais le résultat est là. Les problèmes d'étanchéité sont résolus et il a retrouvé une seconde jeunesse grâce à sa nouvelle teinte « gris lumière ». Les antennes des opérateurs téléphoniques ont également retrouvé leur place à son sommet et nous ne devrions plus avoir de problèmes de réseau comme ce fut le cas à plusieurs reprises pendant les travaux.

■ Nicolas Belangé  
Conseiller syndical au SIEVV\*  
pour la commune de Chars

\*Syndicat intercommunal des eaux du Val de Viosne

## TRAVAUX SUR LA DÉPARTEMENTALE D 915

Après l'ouverture de la chaussée en 2022 pour passer la canalisation de biométhane en traversée de notre commune et le



forage dirigé sous la voie SNCF, la direction départementale des routes a réalisé en 2023 des travaux de rénovation et d'amélioration du réseau voirie sur la D915, pour un confort de circulation de tous les usagers et une sécurité routière renforcée.

**Le renouvellement de la couche de roulement s'est déroulé en deux tranches :**

- La première en venant de Bouconvillers jusqu'au passage à niveau,
- La seconde après le passage à niveau jusqu'en sortie de la commune, en direction de Marines.

Ces gros travaux ont été effectués de nuit, avec mise en place de déviation, pour ne pas perturber en journée le passage des usagers sur notre commune. Ce qui a occasionné quelques nuits bruyantes pour les riverains concernés !

— DE NOUVELLES BARRIÈRES POUR PLUS DE SÉCURITÉ —

Un passage à niveau peut ressembler aux yeux des usagers à un carrefour routier, mais il y a de grandes différences ! Un train est lourd, peut rouler vite et s'arrête sur une longue distance. Le risque que représente un passage à niveau est fonction du comportement de l'automobiliste, de la configuration des lieux, de l'intensité de la circulation sur la voie ferroviaire et sur la voie routière. La quasi-totalité des accidents de passage à niveau est imputable au non-respect de la signalisation routière. En France, si le moteur subit une avarie, les barrières se ferment par l'effet de la gravité.



Nous avons toutes les raisons d'être plus qu'inquiets, car notre passage à niveau est à proximité de croisement de rues qui complexifie et augmente les risques d'accidents. **Cette année, la signalisation au sol a été repeinte. Un feu de signalisation a été installé côté rue du Château-Gaillard. Vous avez**

**pu observer également le complément installé sur les barrières, afin d'empêcher au maximum la traversée du passage à niveau par les piétons lorsqu'elles sont baissées.**

Soyez prudents, respectez la signalisation, ne mettez pas en danger votre vie et celle des autres. La vie est bien trop importante.



— VOIES & VOIX EN VEXIN —

La subvention octroyée par la mairie de Chars a rendu possible à notre association l'acquisition de matériels de mesure concernant le passage des trains de fret.

**Cette mise en place a permis de constater :**

- Une régularité de certains trains (en moyenne 7 trains entre 22h et 6h du matin),
- La longueur des chargements (jusqu'à 41 wagons générateurs favorisant une propagation longue durée du bruit),
- Une vitesse excessive de la traversée des communes du Vexin.

Ces informations ont conduit le président et la secrétaire de l'association à rencontrer le 9 juin dernier notre députée, Mme Émilie CHANDLER, qui « a pris note de nos inquiétudes au sujet de la situation du fret ferroviaire dans le Vexin » et

qui s'est engagée à transmettre les éléments fournis au ministre chargé des Transports.

**Un nouveau rendez-vous en visioconférence a été organisé le 23 octobre. Un second courrier est adressé au ministre par notre députée. Elle lui rappelle « les nuisances quotidiennes générées par le trafic du fret dans les communes du Vexin :**

- 94 % des habitants sont incommodés par les nuisances sonores générées,
- 68% ont leur sommeil perturbé,
- 60% ressentent des vibrations,
- 35% des maisons subissent des dommages liés aux vibrations ».

Dans l'attente d'une réponse, l'association souhaiterait un retour plus actif des habitants de Chars afin de compléter et affiner notre dossier.

**Aussi n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook :**

[www.facebook.com/Voies-et-voix-en-vexin](https://www.facebook.com/Voies-et-voix-en-vexin)

**ou directement par mail :**

[v.v.vexin1@orange.fr](mailto:v.v.vexin1@orange.fr)

D'avance, merci !

L'ensemble des membres de l'association Voix et Voies en Vexin souhaitent à la mairie et à l'ensemble des habitants de Chars une belle année 2024.



— OCTOBRE ROSE —

**Octobre Rose, c'est la campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à collecter des fonds pour la recherche.**

Grâce à une équipe de bénévoles volontaires et engagés, le 21 octobre, Brignancourt a su rassembler les compétences de chacune et chacun pour cette noble cause.

Christelle, que tout le monde connaît car elle est la propriétaire du salon de coiffure « Au peigne fin », a mobilisé ses troupes en organisant cette journée avec un concours de boules, deux randonnées de 5 et 10 km, un petit marché avec des produits locaux et surtout un repas le soir. Pas moins de 60 convives se sont retrouvés dans cette chaude ambiance festive et responsable.

Merci à elle, aux bénévoles et à tous ceux qui ont participé à cette manifestation.



**1 femme sur 8 développe un cancer du sein au cours de sa vie.**

**Détecté à temps, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.**

**Faites-vous dépister, toute l'année.**



AIDEZ-NOUS, DONNEZ RUBANROSE cancerrecherche.org

— DE BIEN JOLIES DÉCORATIONS ! —



**À chaque saison de nouvelles décorations de notre service technique qui ne manque pas d'imagination !**

Pâques, Halloween, Noël et des fleurs par milliers... Merci d'embellir notre village toute l'année !



## — COMMÉMORATION DU 11/11/1918 —

Comme chaque année, de nombreux Charsiens ont assisté à la cérémonie de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, aux côtés des élèves du lycée professionnel de Chars, des membres du CMJ, des élus et des vétérans des sapeurs-pompiers volontaires.

Participer à cette cérémonie est avant tout un devoir de mémoire et un geste citoyen. **Nous ne devons jamais oublier tous les Français morts au combat** pour que nous puissions vivre dans un pays libre.

Cette année marquait **le centenaire de la Flamme du souvenir**, symbole de mémoire éternel sur la tombe du Soldat inconnu.



## — HOMMAGE À NOS VÉTÉRANS — SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

**Merci aux anciens sapeurs-pompiers volontaires de Chars pour leur présence à chaque cérémonie commémorative.**

Grâce à vous, nos traditions et le devoir de mémoire perdurent. Merci de transmettre à nos jeunes l'esprit citoyen et merci pour votre dévouement.



### LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU

À 18 heures, le 11 novembre 1923, soit 5 ans après l'armistice, le ministre de la Guerre et des Pensions, André Maginot, allumait pour la toute première fois la Flamme du souvenir.

Devenue désormais une tradition, cette flamme située au pied de l'Arc de Triomphe de Paris ne s'est plus jamais éteinte. Tous les soirs à 18h30 la flamme éternelle est ranimée par des anciens combattants ou par des civils dont le civisme est reconnu, tous membres du « Comité de la Flamme ».

Sur la dalle en granite de Vire, surnommée « dalle sacrée » par les anciens combattants, on peut lire cette épitaphe :

**« Ici repose un soldat français mort pour la patrie. 1914-1918. »**

## — BIBLIOTHÈQUE —

**Cette année, nous avons eu un peu moins de subventions de la part du département, car c'est la fréquentation qui donne du poids à notre bibliothèque. Heureusement, comme d'habitude, la mairie nous a soutenus et nous remercions les élus d'avoir validé cette aide. Cela nous a permis de garantir un choix varié aux lecteurs.**



Notre bibliothèque réserve une fois par mois une plage horaire pour nos anciens de la maison de retraite Les Sansonnets, dans un souci de sérénité et de garantie sanitaire.

Nous avons également ouvert notre bibliothèque une heure par mois pour le RAM (réseau des assistantes maternelles).

Lors de la « semaine de la lecture » réalisée par les écoles de Chars début décembre, nous avons reçu et présenté le fonctionnement de notre bibliothèque aux classes de primaire. Avec les enseignants, nous avons décidé de leur ouvrir les portes pendant une journée par mois. Les classes de maternelles pourront également y participer.

Nous faisons des « livraisons » pour apporter des livres aux personnes ne pouvant se déplacer. Rapprochez-vous de nous si vous avez besoin de ce service.

Vous avez certainement rencontré Claude et Nathalie qui se relaient inlassablement pour garantir les ouvertures de cette petite mais chaleureuse bibliothèque. **Merci aux bénévoles sans qui tout cela ne pourrait pas avoir lieu.**



Nous avons participé le 12 novembre à la journée proposée par l'association Noisette. Merci à elle d'avoir animé cet après-midi en rapprochant la culture des arbres et plantes de la culture littéraire par l'intermédiaire d'un conteur.

**Venez nous voir et venez découvrir nos nouveaux livres pour passer une bonne année accompagnée de personnages existant en écriture ou en dessin.** Venez partager leurs aventures au détour des pages, tranquillement, magiquement, imaginativement.

Bien entendu, c'est une bibliothèque communale. **Les inscriptions et le prêt des livres sont gratuits.**



## — LECTURE DE CONTES À LA BIBLIOTHÈQUE —



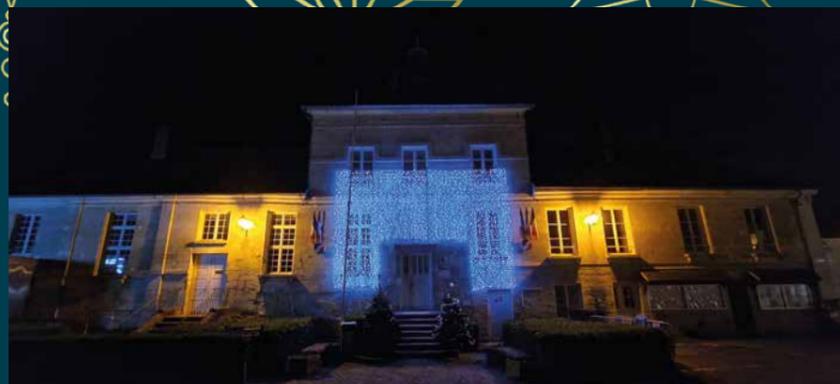
Le samedi 16 décembre, les bénévoles de la bibliothèque ont animé la matinée avec des lectures de contes. Les histoires du Père Noël et de ses lutins, du bonhomme de neige qui a retrouvé ses yeux, son nez et sa bouche grâce aux animaux, et

plein d'autres aventures se sont succédées pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Les enfants qui ont participé, sont repartis avec de beaux rêves dans leur tête et un petit paquet de bonbons dans leurs mains.

**Merci aux conteuses d'avoir mis du bonheur dans leurs yeux.**

# NOËL 2023



à vos dons, le comité des fêtes a récolté la somme de 2733€, somme intégralement reversée au Téléthon. Chaque euro compte. Merci pour votre générosité !

Merci également aux exposantes et exposants d'être venus présenter leurs créations, merci aux élus du Conseil Municipal des jeunes de s'être mobilisés en vendant des boissons chaudes et froides, des gâteaux faits maison, merci aux courageux randonneurs qui ont su braver les intempéries et merci à ceux qui n'ont pas pu venir mais qui ont participé financièrement.

À l'année prochaine ! Surveillez la date du Téléthon 2024 afin de l'inscrire dans vos agendas.

## — QUELLE BELLE SOIRÉE ! —

Le 8 décembre, le comité des fêtes a organisé une soirée riche en émotions, pour les petits et les grands !

Les enfants avaient tellement hâte de rencontrer le Père Noël qu'ils sont venus en nombre dès 19 h à la salle de l'Âge d'Or. Le Père Noël s'est prêté au jeu des photos et les enfants étaient tout sourire sur ses genoux.

En attendant que commence le spectacle « Mystère et Boule de Gomme », Pascal le Magicien a réalisé une bonne centaine de sculptures sur ballon ... Des épées pour les petits chevaliers, des fleurs

pour les jardiniers en herbe ou des colombes dans un cœur pour les amoureux. Quel talent !

Puis, devant une salle comble, le spectacle a commencé. De l'humour, de la magie, des acrobaties, des bonbons par milliers... et surtout beaucoup de rires ! Pascal a conquis l'ensemble du public, les parents comme les enfants.

Chaque enfant est reparti avec un paquet de chocolat distribué par le Père-Noël en personne !

Enfin, pour terminer la soirée en beauté, le rendez-vous était

donné au stade pour assister à un merveilleux feu d'artifice en musique !

La saison des festivités s'est ouverte de la plus belle des façons. Merci aux bénévoles du comité des fêtes pour cette belle soirée passée tous ensemble, placée sous le signe de la magie de Noël !



## — LE MARCHÉ DE NOËL — ET LE TÉLÉTHON

Comme tous les ans, le marché de Noël a eu lieu en même temps que le Téléthon et les réservations d'emplacements ont été faites au bénéfice de cette noble cause.

Nous avons eu 13 stands et le choix était varié. Ce marché a su garder l'esprit de Noël par son caractère artisanal. En partant de matières premières comme la laine, le tissu, les perles, le bois, nos artistes les ont transformées en écharpes, chaussons, sacs, décorations de Noël avec adresse. Des produits ont été recyclés comme des toiles de bateaux afin d'en faire des porte-clés, des pochettes, des cabas. Des perles multicolores ont été assemblées afin de produire de magnifiques bracelets, colliers, bagues. Des boîtes se sont drapées de dentelle, corde, tissu. Le bois a été façonné, découpé, assemblé, décoré pour devenir des stylos, boucles d'oreilles, sapins, centres de table. La cire s'est transformée en bougie avec des senteurs et des formes variées. Des toiles blanches se sont recouvertes de peintures chatoyantes et modernes pour devenir de magnifiques tableaux. Mille petites matières sont

devenues décorations de table. Il n'a manqué qu'une chose, à ce marché : du beau temps pour permettre aux visiteurs de venir sereinement et en nombre le visiter.

La mobilisation pour le Téléthon cette année a été en deçà de celle de 2022, notamment à cause d'une météo pluvieuse, tout au long de la journée. Néanmoins, nombreux sont ceux qui ont commandé ou sont venus chercher leur part de tartiflette et leurs crêpes, le tout fait maison et avec beaucoup d'amour ! Grâce à ces ventes et



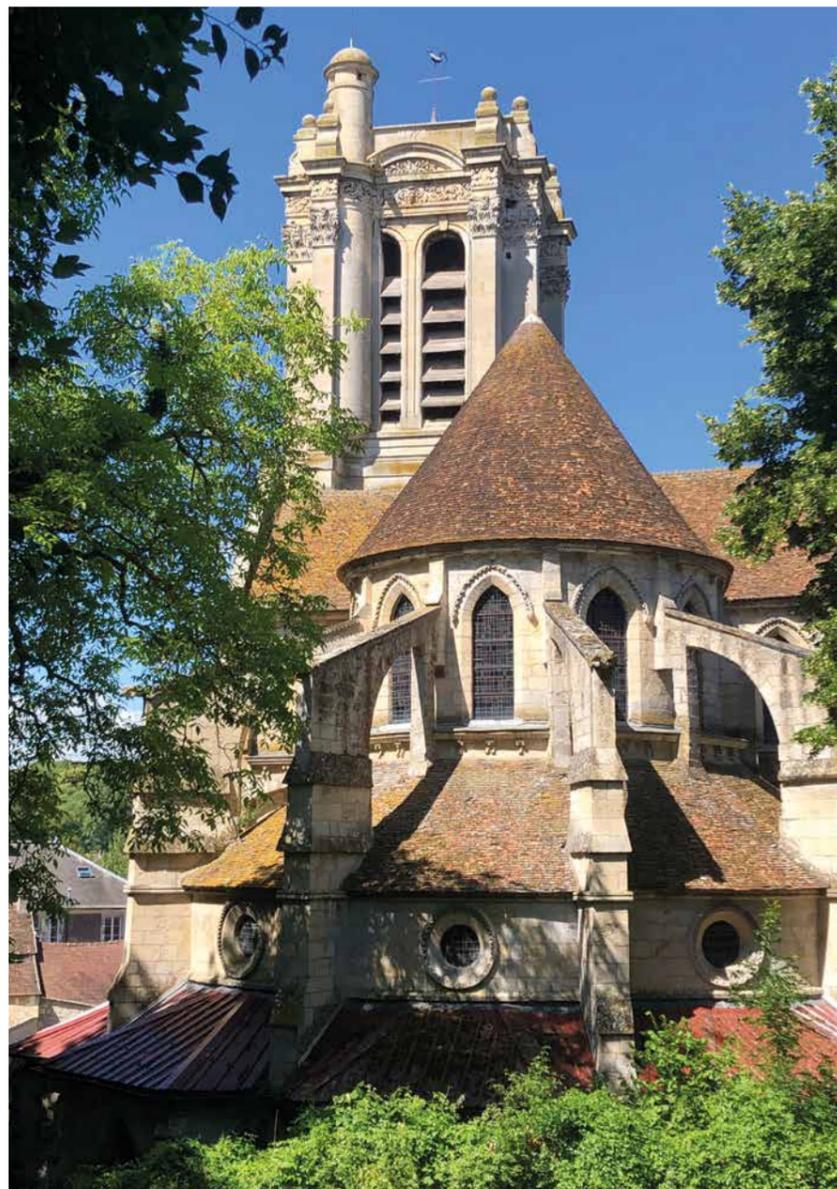
## — ÉGLISE SAINT SULPICE —

Comme annoncé dans le précédent CLIC annuel, la commune s'est attelée à la publication d'un marché public dans le cadre de la restauration de l'église Saint Sulpice. **Cet appel d'offres a été couronné de succès puis onze candidatures ont été déposées.** Après une période d'analyse détaillée des offres, la commission d'appel d'offres a attribué le marché à l'agence d'architecture Pallas Athéna. Les études vont dans

un premier temps être lancées afin de connaître l'état de santé général de notre église, avant de pouvoir procéder aux travaux d'urgence. Enfin, les travaux d'entretien pourront également redémarrer grâce au marché à bons de commande\* inclus dans l'appel d'offres.

■ **Nicolas Belangé**  
Adjoint à la Maire de Chars  
en charge du patrimoine

\* Un marché à bons de commande est un marché conclu avec un ou plusieurs opérateurs économiques et exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.



## QUINZAINE COMMERCIALE 2024

C'est désormais un rendez-vous régulier à Chars ! La quinzaine commerciale aura lieu du 23 mars au 6 avril. Pour rappel, tout achat chez l'un des commerçants partenaires de l'opération vous offre la chance de participer à la tombola pour laquelle les commerçants mettent des lots en jeu. Le tirage au sort de la tombola aura lieu le dimanche 7 avril !

■ **Nicolas Belangé**  
Adjoint à la Maire de Chars



# Nos partenaires

## — MAISON FRANCE SERVICES DE MARINES —

### France Services, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'accès, l'accueil et l'accompagnement dans toutes vos démarches administratives du quotidien, et ce, près de chez vous. Que ce soit dans le domaine de la santé, la famille, la retraite, le droit, le logement, les impôts, la recherche d'emploi, l'aide à l'utilisation numérique, les démarches en ligne... L'objectif ? Faciliter l'accès des populations aux services publics et aux droits sociaux.

### La structure de Marines

La mairie de Marines a créé un espace spécialement aménagé pour vous accueillir en préservant la confidentialité de vos informations



personnelles. Tous les agents d'accueil sont formés à l'accueil France Services.

### Vous aider au quotidien

Nous vous aidons pour toutes vos démarches administratives du quo-

tidien : déclarer vos impôts, adapter votre prélèvement à la source, gérer la plateforme Pôle Emploi, faire une demande de titre d'identité, consulter vos remboursements de santé, etc.

### Vos projets, notre équipement

La Maison France Services de Marines dispose de tout l'équipement nécessaire pour vous permettre de faire vos démarches : ordinateurs, tablettes, un bureau confidentiel est même mis à votre disposition pour vous permettre de passer vos entretiens téléphoniques ou visio-phoniques.

**Les agents France Services vous reçoivent au sein d'un guichet unique, sans rendez-vous, aux horaires indiqués :**

**Lundi, mercredi et vendredi :**  
8h30-12h00 et 13h30-17h00

**Mardi :** 12h00 -18h30

**Jeudi :** 13h30 - 17h

☎ 01 30 39 70 21

✉ [contact.france-service@mairie-marines.org](mailto:contact.france-service@mairie-marines.org)

### Dans toutes les France Services :



— SMIRTOM —

**Collecte des encombrants pour 2024**

La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an.

Voici les dates de collecte pour 2024 :

- le jeudi 7 mars,
- le mercredi 18 septembre.

**Collecte de vos déchets**

Elle s'effectue :

- Le vendredi pour les **ordures ménagères**,
- Le lundi toutes les 2 semaines pour les **emballages/papiers (en mélange dans le bac jaune)**,
- Le mardi toutes les 4 semaines pour le **verre (dans le bac vert)**.

Le calendrier de ramassage est disponible sur le site du SMIRTOM et en mairie.

**Modalités de tri**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les EMBALLAGES ménagers sans exception peuvent être déposés dans le bac de tri jaune (sans les laver et sans les imbriquer les uns dans les autres).

Si vous avez un doute, posez-vous la question : « Est-ce un emballage ? » Si la réponse est "oui", alors direction le bac jaune.



Les bacs doivent être présentés la veille des jours de collecte, puis rangés une fois le ramassage effectué.

Vos déchets doivent être présentés dans les bacs fournis par le SMIRTOM du Vexin (présence du logo sur le bac). Tout autre contenant (autres bacs, sacs ...) sera refusé.

En cas de bac non conforme ou de volume non adapté, contactez le SMIRTOM du Vexin au 01 34 66 18 40. Les bacs seront livrés en mairie (environ 1 mois de délai).

**Déchetterie de Marines**

Située rue du Goulet à Marines, elle est accessible aux horaires suivants (dernier usager accepté 15 minutes avant la fermeture du site).

**Modalités d'accès**

Pour votre première visite, vous devez vous munir d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** (moins de 3 mois) que vous présenterez au gardien. Celui-ci vous remettra une carte qui lui permettra un contrôle rapide lors de votre prochaine visite.

L'accès à la déchetterie est **gratuit pour les particuliers**, dans la limite de **3m<sup>3</sup> de déchets par semaine (sauf pour les gravats désormais limités à 1m<sup>3</sup>)**.

Il est possible de demander une autorisation exceptionnelle pour déposer jusqu'à 2m<sup>3</sup> de gravats en appelant le SMIRTOM du Vexin (01 34 66 18 40), au moins 10 jours avant la date souhaitée et uniquement délivrée pour des dépôts les lundi, mercredi ou vendredi.

L'accès est payant pour les artisans, commerçants et administrations.

**Les déchets que vous pouvez apporter.**

Les déchetteries sont équipées pour accueillir dans leurs bennes :

- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (sèche-cheveux, réfrigérateur, télévision...),
- Les déchets végétaux,
- Le bois,
- Les gravats inertes,
- La ferraille,
- Le carton,
- Le tout-venant,
- Les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants, acides ...) dans la limite de 50 litres par semaine,
- Les pneus VL (voitures, motos, scooters) déjantés, non souillés, non lacérés dans la limite de 4 pneus par an et par foyer.



**Horaires d'été**

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre. Ouverture les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>Matin</b>	9h - 12h		9h - 12h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 13h
<b>Après-midi</b>	14h - 19h		14h - 19h		14h - 19h	14h - 19h	

**Horaires d'hiver**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars. Ouverture les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> janvier et le 25 décembre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
<b>Matin</b>	9h - 12h					9h - 12h	9h - 13h
<b>Après-midi</b>	14h - 17h		14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	



— COMMUNAUTÉ DE COMMUNES —  
**VEXIN CENTRE (CCVC)**

Le conseil communautaire est composé de 52 membres issus des conseils municipaux (4 membres pour Chars : Évelyne Bossu, Ariane Martin, Nicolas Belangé, Philippe Chauvet), qui votent le budget et délibèrent sur tous les sujets relevant des compétences de la CCVC.

**Les compétences sont les champs d'action de la CCVC.**

Certains sont obligatoires : Aménagement de l'espace ; Actions de développement économique ; Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés ; Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ; Assainissement des eaux usées.

D'autres non : Protection et mise en valeur de l'environnement ; Politique du logement d'intérêt com-

munautaire et du cadre de vie ; Politique de la ville ; Création, aménagement et entretien de la voirie ; Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire ; Maisons de Services au Public ; Petite enfance, périscolaire et jeunesse ; Personnes âgées ; Transport collectif ; Infrastructures et réseaux de communications électroniques ; Développement culturel ; Ruissellement.

**La CCVC est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres. Composée de 33 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et non plus de 34 suite à la fusion de Commeny et Gouzangrez, elle a pour objet d'associer ces communes dans un espace de solidarité avec un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.**

**Pour plus d'informations sur la CCVC et sur les diverses manifestations organisées sur notre beau territoire du Vexin Centre, n'hésitez pas à consulter son site internet :**

<https://ccvexincentre.fr>

— POINT-JUSTICE —

**Informez, orientez, aidez**

Le Point-Justice, ou Point d'Accès au Droit (PAD), est un service de proximité de la Communauté de communes Vexin Centre, qui facilite l'accès au droit de tous les citoyens (problèmes juridiques, judiciaires, familiaux, administratifs, et de voisinage), en mettant à disposition :

- un service d'accueil gratuit et confidentiel,



- une aide pour l'orientation et l'information sur toutes les questions d'ordre juridique,
- un accès à des associations spécialisées et à des professionnels du droit,
- un accès à des modes alternatifs de résolution des conflits, tels que la conciliation.

**Vous pouvez rencontrer, après avoir pris rendez-vous :**

- Avocat 3<sup>e</sup> mercredi du mois,
- Juriste 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois,
- Notaire 1<sup>er</sup> mercredi du mois,
- Conciliateur de justice pour le règlement à l'amiable des différends les mardis matins de 10h à 12h à la CCVC,

- CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles).

**Prise de rendez-vous tous les jours de 9h à 12h et 14h à 17h**

☎ 01 30 39 23 34

✉ pad@ccvexincentre.fr



— NOUVELLE CHARTE DU PNR —

Créé en mai 1995, le Parc naturel régional (PNR) du Vexin français est géré par un Syndicat Mixte qui regroupe la Région Île-de-France, les Départements du Val d'Oise et des Yvelines, 98 communes et 6 communautés de communes adhérentes. **Le Parc est un outil de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants. Il met en œuvre un projet de développement harmonieux et équilibré, basé sur la préservation de ses patrimoines naturels, culturels et bâtis.**



Depuis 2016, le Syndicat Mixte du Parc mène une réflexion avec ses partenaires pour accompagner la création d'une nouvelle Charte, la troisième depuis le classement du territoire en PNR.

**Fruit d'une large concertation, la Charte repose sur 3 axes principaux :**

- la maîtrise de l'espace et la préservation des patrimoines naturels, paysagers et bâtis ;
- la promotion d'un développement agricole, touristique et économique durable, moteur d'une vie locale de qualité ;
- l'information, l'éducation et la sensibilisation des publics pour mettre l'homme au cœur du projet territorial.

La révision de la Charte du PNR du Vexin français a été officiellement lancée par la Région Île-de-France en mars 2019 et confiée au Syndicat Mixte du Parc, sous la supervision de sa Directrice. Il s'agit d'une procédure de plusieurs années impliquant différentes étapes de concertation et de validation.

**Lundi 20 novembre 2023, le Comité Syndical du Parc a adopté à l'unanimité le projet de charte « Horizon 2040 », version novembre 2023, modifié et complété pour prendre en compte les éléments émis dans l'avis du Préfet de Région, rendu le 19 septembre dernier.**

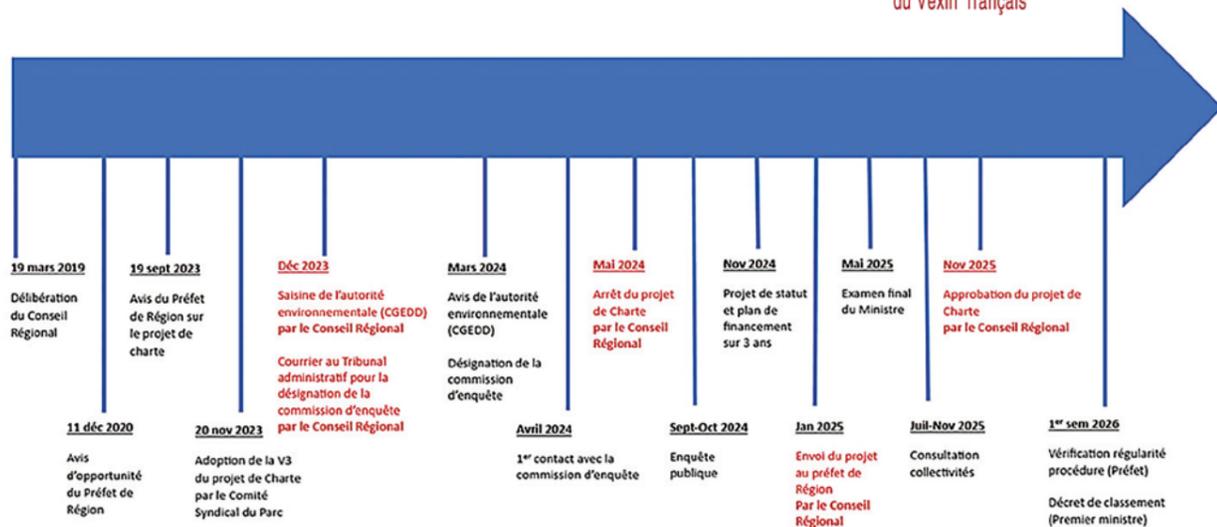
À chaque vote du comité, la présence en grand nombre des parties prenantes montre l'importance

de cette Charte et l'attention que portent nos élus au Parc du Vexin.

Il reste encore de nombreuses étapes avant le renouvellement du classement : avis de l'autorité de l'environnement, enquête publique, approbation par la région, avis final du préfet, examen final du ministre et pour terminer le décret de classement par le Premier Ministre prévu début 2026.

■ Pierre-Antoine Dhuicq et Nicolas Belangé

Conseillers syndicaux au PNR pour la commune de Chars



— LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) —

**Le TAD Seniors**

La Communauté de Communes Vexin Centre (CCVC) met à votre disposition un véhicule avec chauffeur pour vous accompagner dans vos déplacements sur son territoire.

Il n'y a pas de trajets réguliers, la réservation est à faire 48h à l'avance au 07 87 11 75 92. Le chauffeur vient ensuite vous chercher à votre domicile ou aux points demandés.

Le tarif est de 2 € le trajet simple.

Le TAD fonctionne du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h (ne fonctionne pas le samedi / dimanche / jours fériés et durant les congés du service).

**Le TAD Vexin**

La région propose un service de transport à la demande dans le Vexin, en complément des lignes de bus régulières 95-05 et 95-08.

Ce service est opéré par Île-de-France mobilités et fonctionne du lundi au vendredi sur réservation après inscription.

<https://reservation-tad.idfmobilites.fr/>



Il est ouvert à tous et accessible avec tous les titres de transport valables sur le réseau Ile de France mobilités.

La prise en charge s'effectue à un arrêt de bus d'une commune jusqu'à un arrêt prédéfini ou la correspondance avec les lignes régulières 95-05 ou 95-08 est garantie.

Le trajet retour se fera au même arrêt.

**TAD Vexin**

**ET AUSSI VOTRE...**

**TAD scolaire**  
Horaire en période scolaire du lundi au vendredi

- **Ligne 31 Express**  
Aller : 07h32 (arrivée 8h08)  
Retour : 18h10 (arrivée 18h47)
- **Ligne 35 Express**  
Aller : 07h12 (arrivée 8h14)  
Retours :  
• 12h50 (mercredi uniquement - arrivée 13h26)  
• 17h05 (arrivée 17h41)  
• 18h00 (arrivée 19h02)

**La prise en charge se fait aux arrêts des lignes existantes (pas de porte à porte)**

OSNY / PONTOISE

## — PRÉSENTATION — DU SMGFAVO

**Le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO) date du 03/02/2006.** La fourrière se situe à Bruyères-sur-Oise. Sa création répondait à une obligation légale qui est définie par le Code Rural selon l'article L.221-24 : **chaque commune doit disposer d'une fourrière pour les animaux errants, ou à défaut, adhérer à une fourrière intercommunale.**

Ce syndicat a pour compétence la création et la gestion d'une fourrière animale départementale ayant pour vocation à recevoir les chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire des collectivités membres afin de mutualiser le coût de ce service.

**159 collectivités en sont membres, soit pratiquement l'ensemble des communes du Val d'Oise.**

La contribution fixée pour les frais de fourrière pour chaque commune membre est de 0,38€ par habitant pour 2023. Elle constitue une dépense obligatoire pour les adhérents à inscrire au budget. Elle couvre les dépenses relatives aux compétences obligatoires.

Pour ce qui est des pouvoirs de police du maire à savoir la capture (attraper l'animal) et le ramassage (venir chercher l'animal et le conduire à la fourrière) ceux-ci sont des compétences facultatives et les services correspondant à leur choix leur sont facturés à l'acte.

**La commune de Chars est représentée par une déléguée titulaire et une suppléante :**

- Titulaire : Carole Bouillonec
- Suppléante : Sheila Depuille

Les délégués vont aux réunions organisées par le syndicat et votent le budget chaque année ainsi que toutes les décisions de la gestion de la fourrière animale qui s'occupe de prendre en charge les animaux.

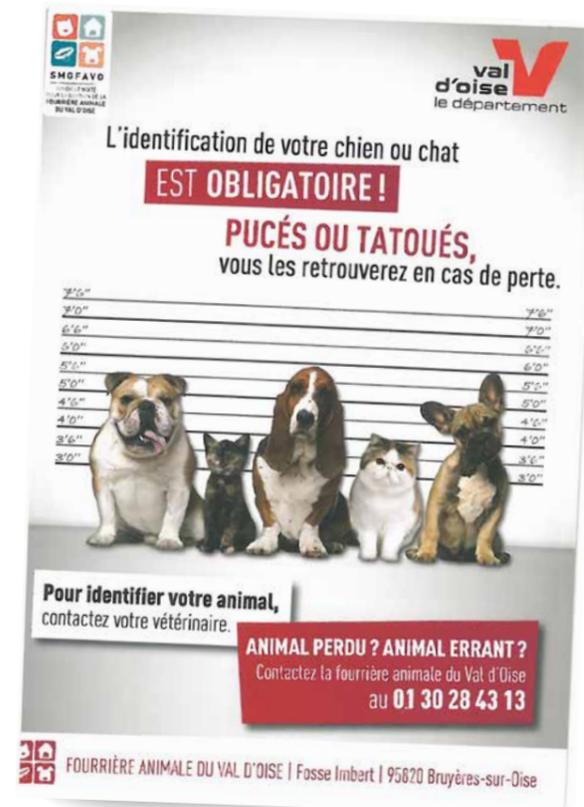
### PETIT RAPPEL :

**Les cas de mise en fourrière :**

- un animal susceptible de représenter un danger pour les personnes et animaux domestiques ou dont le propriétaire n'a pas exécuté les mesures prescrites pour prévenir tout risque,
- lorsque les détenteurs de chiens dangereux ou de chiens mordeurs ne satisfont pas aux obligations réglementaires,
- en cas d'urgence pour les animaux placés dans des conditions d'insalubrité,
- tout chien retrouvé en état de divagation (hors chasse, sans surveillance de son propriétaire et à plus de 100 m de ce dernier),
- tout chien livré à son instinct et dont le propriétaire n'a pas tout entrepris pour le récupérer,
- tout chat retrouvé en état de divagation (non identifié et retrouvé à plus de 200 m d'habitations ou à plus de 100 m du domicile de son propriétaire, sans surveillance immédiate de ce dernier),
- tout chat dont le propriétaire est inconnu, saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

### Animaux perdus / trouvés :

Si vous perdez votre animal ou si vous apercevez un animal errant, prévenez sans attendre la mairie, la gendarmerie ou les vétérinaires de votre secteur qui pourront les identifier à l'aide d'un lecteur de puce électronique pour éventuellement retrouver son propriétaire.



Si le propriétaire n'est pas identifié, la mairie fera appel à la fourrière qui accueille les animaux et les garde pendant un délai franc de 8 jours ouvrés, au terme duquel l'animal, s'il n'est pas réclamé, est considéré comme abandonné et devient la propriété de la fourrière. Il peut alors être cédé gratuitement à une association de protection des animaux qui dispose d'un refuge, afin de permettre son adoption par un nouveau propriétaire.

■ Carole Bouillonec



## — VEXIN INSERTION EMPLOI SOLIDARITÉ (V.I.E.S.) —

**Vexin Insertion Emploi Solidarité (V.I.E.S.)** est une association intermédiaire, dont la mission principale est de mettre à disposition à titre onéreux des salariés auprès d'utilisateurs (particuliers, entreprises, associations, collectivités) pour effectuer des missions ponctuelles ou récurrentes, de 1 heure à plusieurs mois.

### Vous êtes demandeur d'emploi ?

Vous avez des compétences ? Nous pouvons vous proposer des missions ponctuelles ou de plus longue durée auprès de particuliers, d'entreprises, de collectivités, d'associations, ou d'autres organismes.

Vous serez inscrits chez V.I.E.S. Vous bénéficierez également d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre parcours. Des formations pourront vous être proposées afin d'améliorer vos compétences ou de vous orienter vers un autre secteur d'activité.

Enfin, vous serez invités à participer régulièrement à des ateliers thématiques autour des techniques de recherche d'emploi, de remise à niveau, d'entraînement aux entretiens de recrutement, de connaissance du monde de l'entreprise.

### Vous êtes un particulier ?

Pour vos besoins ponctuels ou réguliers, V.I.E.S vous propose une solution simple et sans engagement pour votre quotidien, à partir de 1h d'intervention.

Ménage, repassage, aide aux courses, préparation des repas, garde d'enfants de plus de 3 ans, jardinage, petits travaux de bricolage, promenade d'animaux...

Pour tout projet de mission, V.I.E.S. vous remettra gratuitement un devis estimatif. Les tarifs vous seront communiqués sur simple demande.

### Accueil

Lundi, mardi, jeudi :  
9h-12h30 / 14h-17h

Mercredi, vendredi : 9h-12h30

### Siège social :

1 bis, rue de Rouen, 95450 VIGNY  
01 34 66 44 88

✉ contact@vies95.com

[www.vie95.fr](http://www.vie95.fr)



CAUE<sup>95</sup> VAL D'OISE

## — CAUE —

**Venez échanger gratuitement avec le CAUE 95 sur votre projet de construction ou de rénovation.**

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) propose des permanences gratuites assurées par un architecte pour accompagner les habitants dans leur projet de construction ou de rénovation.

Le conseil architectural aux particuliers est une des missions fondatrices des CAUE. C'est un service offert à tout habitant du département qui recherche des informations et une aide personnalisée lors d'un projet de construction ou d'aménagement.

**Vous désirez construire un logement, réaliser une extension ou rénover un bâtiment ? Prenez le temps d'un rendez-vous personnalisé !**

**Venez rencontrer un architecte-conseiller du CAUE, il peut :**

- Vous aider dans la recherche de solutions adaptées à vos besoins,
- Réfléchir sur l'intégration de votre projet dans son environnement immédiat,
- Vous conseiller sur les volumes, l'implantation, les matériaux, les solutions constructives,
- Vous guider dans vos démarches administratives.

Pour les rendez-vous, il est recommandé de venir avec tous les documents dont vous pouvez disposer qui permettent de comprendre votre projet.

**Les architectes conseillers du CAUE accueillent les particuliers sur rendez-vous :**

- Au siège du CAUE, Moulin de la Couleuvre à Pontoise.

- Dans certaines collectivités qui ont souhaité mettre en place un service de permanence architecturale sur leur territoire.

**Pour prendre rendez-vous avec un architecte du CAUE 95, vous pouvez envoyer un mail avec l'objet de votre demande à l'adresse suivante**

✉ caue95@caue95.org  
ou bien téléphoner  
au 01 30 38 68 68

**N'hésitez pas à visiter notre site internet pour plus d'information :**

[www.caue95.org](http://www.caue95.org)

# Déclie... ou des claques?

## Remerciements Madame Moritz

Victime d'un cambriolage en fin d'année, Madame Moritz a été très touchée par le soutien que lui ont exprimé ses « petites voisines » de la rue du Docteur Dubois qui se reconnaîtront et tient une nouvelle fois à les en remercier.

Sans tomber dans la paranoïa au sujet des cambriolages, nous vous conseillons de suivre ces quelques recommandations de bon sens afin de mettre toutes les chances de votre côté et d'éviter de vous retrouver dans cette situation.

## Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

source [www.interieur.gouv.fr/](http://www.interieur.gouv.fr/)

Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

### AU QUOTIDIEN

#### Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

#### Soyez prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

#### Soyez vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

#### Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

### AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et évitez de publier vos



### EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, langage, type de véhicule, immatriculation...).

### Avant l'arrivée des forces de l'ordre

Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre interdisez l'accès des lieux.

#### Numéros utiles :

Police : 17  
Gendarmerie de Marines : 01 30 39 70 27

## Contre les cambriolages,

ayez les bons réflexes !



**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**  
Formulaire de demande individuelle (hors Paris et petite couronne)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne, de l'imprimer et de vous rendre, muni de celui-ci, à votre commissariat ou brigade de gendarmerie.

**ATTENTION :**

- Si vous habitez Paris, les Hauts-de-Seine (92), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), ne remplissez pas ce formulaire. Rendez-vous sur le site de la préfecture de police pour faire votre demande : [www.prefecturedepolice.paris](http://www.prefecturedepolice.paris), rubrique Vous aider > Actions de prévention > S'inscrire à une opération > OTV.
- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

**VOUS** Numéro de téléphone mobile :

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Né(e) le\* : \_\_\_\_\_ à\* : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

**VOTRE PÉRIODE D'ABSENCE\***

Du : \_\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA) au : \_\_\_\_\_ (JJ/MM/AAAA)

**VOTRE ADRESSE (RÉSIDENCE À SURVEILLER)**

Numéro et type de voie (allée, rue, avenue, etc.) : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS SUR VOTRE RÉSIDENCE**

Type de résidence :  Maison  Appartement. Dans ce cas, merci de remplir les deux lignes suivantes :

Digitcode d'accès à l'immeuble : \_\_\_\_\_ Bâtiment : \_\_\_\_\_

Étage : \_\_\_\_\_ Numéro de porte ou autre précision utile : \_\_\_\_\_

Existence d'un dispositif d'alarme\*  Non  Oui. Dans ce cas, précisez lequel : \_\_\_\_\_

**PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ANOMALIE**

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable\* : \_\_\_\_\_ Téléphone fixe\* : \_\_\_\_\_  
(un numéro à préciser au minimum)

Cette personne possède-t-elle les clés du domicile ?  Oui  Non

**RENSEIGNEMENTS UTILES**

Votre lieu de vacances : code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Êtes-vous joignable pendant votre absence :  Non  Oui. À cet(s) numéro(s) de téléphone : \_\_\_\_\_  
Ou à cette adresse électronique : \_\_\_\_\_

Autre renseignement : \_\_\_\_\_ (à préciser si besoin)

Je déclare ces renseignements exacts et m'engage à signaler tout retour anticipé.  
 J'autorise la conservation de ces données pendant deux ans aux fins d'une éventuelle réinscription à l'opération tranquillité vacances. En l'absence de réinscription, ces données seront effacées. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification à ces données, auprès du service de police ou de gendarmerie qui a traité ma demande.

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Mise à jour : mai 2016

## Rappel déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable de travaux est obligatoire dans les cas suivants :

### Modification de façades :

- menuiserie / huisserie (remplacement, peinture, agrandissement, suppression),
- ravalement,
- réfection de toiture avec/sans fenêtre(s) de toit.

### Clôture :

- modification ou réalisation d'une clôture (mur, grillage...),
- avec ou sans portail et/ou portillon,
- clôture en limite séparative et/ou sur rue.

### Nouvelle construction :

- agrandissement (surélévation, véranda, extension),
- bâtiment isolé (abri de jardin, garage, remise) <20m<sup>2</sup>.

### Piscine :

- piscine enterrée,
- piscine hors sol,
- piscine couverte avec/sans abri d'une hauteur <1,80 m.

### Serre :

- serre comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 2000m<sup>2</sup> (surface au sol intérieure)
- serre dont la hauteur au-dessus du sol est comprise entre 1,80 m et 4 m.

### Coupe et/ou abattage d'arbres :

- la parcelle est située dans un espace boisé classé (EBC) ou l'arbre est identifié comme remarquable.

### Installation de panneaux solaires

Attention, l'église Saint Sulpice de Chars étant classée aux Monuments Historiques, certaines de ces conditions sont encore plus restrictives.



Toutes les explications et obligations sont exposées dans les brochures concernant les déclarations préalables aux travaux disponibles sur le site de la mairie ou de la CCVC.

Pour vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, rdv sur le site

[www.gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau](http://www.gnau13.operis.fr/vexincentre/gnau)

(GNAU : Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

**Vous pouvez également contacter le service urbanisme de la mairie pour être accompagnés dans vos démarches.**

## Rappels concernant le stationnement

### Puis-je stationner devant mon portail ?

Les règles de stationnement définies par les articles R. 417-1 à R. 417-13 du Code de la route n'interdisent pas le stationnement devant son portail dès lors qu'il s'agit d'un espace privé en monopropriété et sans gêner la circulation des piétons.

**MAIS** si le véhicule est garé sur un espace public, le stationnement devant une entrée dite « carrossable » n'est pas autorisé car il contrevient au principe d'égalité de tous les citoyens et équivaut à une privatisation de l'espace public.

### Puis-je stationner sur un trottoir sans marquage au sol ?

Un véhicule à l'arrêt ou en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux. Il est interdit de s'arrêter en voiture ou de stationner sur le trottoir sauf si un marquage au sol l'autorise expressément. Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons. Le stationnement gênant est verbalisable et des amendes de quatrième classe peuvent être dressées.

### Quelles sont les règles de stationnement devant les écoles ?

Des parkings sont à votre disposition devant le lycée et derrière le stade.

Il est interdit de stationner devant le portail et de se garer sur les voies de circulations ou sur les passages piétons.

### Quelle est la durée maximale d'un stationnement ?

Le code de la route prévoit que les véhicules qui restent en stationnement plus de 7 jours consécutifs à la même place peuvent être emmenés en fourrière avec une amende pour stationnement abusif de 35 €.

### Comment fonctionne le stationnement zone bleue ?

En zone bleue, toutes les places sont matérialisées, le stationnement est gratuit, mais suit la réglementation des arrêtés du 17 février 2022. Le propriétaire doit poser son disque indiquant son heure d'arrivée, visible de l'extérieur, pendant les jours et heures définis dans le tableau ci-dessous. Il doit déplacer son véhicule dès que la limite de temps est atteinte.

Voici la réglementation du stationnement en zone bleue à Chars (arrêtés du 17 février 2022) en dehors des jours fériés.

Les ambulances, les véhicules des services d'incendie et de secours,



de police et de gendarmerie, ainsi que les véhicules des administrations et des entreprises appelés à intervenir sur les lieux ne sont pas concernés par la présente interdiction.

Force est de constater qu'au centre-ville, cette réglementation n'est pas respectée, les « voitures-crampons » sont présentes en très grand nombre.

Nous demandons aux personnes ayant la capacité de rentrer leur véhicule dans leur jardin ou garage de le faire afin de laisser les emplacements aux personnes ne bénéficiant pas de cette possibilité.

**Merci pour ce geste citoyen.**

## Déjections canines... encore et toujours !

Il paraît que ça porte bonheur de marcher dedans avec le pied gauche... mais tout le monde conviendra que c'est fort déplaisant !

Sur le chemin de la gare notamment, c'est un parcours semé « d'embûches » et il faut être vigilant pour éviter les pièges laissés par des propriétaires « indécents ».

Il n'est pas rare de voir des déjections canines juste à côté des dévidoirs à sacs à crottes (que nos agents remplissent fréquemment) et des poubelles... Ultime preuve du mépris et du manque de civisme des maîtres qui ne jugent pas utile de ramasser les besoins de leurs animaux.



### RAMASSER LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN EN 3 ÉTAPES :

- 1 PRENDRE UN SAC PRÉVU À CET EFFET
- 2 RAMASSER LES DÉJECTIONS AVEC LE SAC
- 3 JETER LE SAC CONTENANT LES DÉJECTIONS DANS LA POUBELLE

### BESOIN D'UN DESSIN ?



**À ces propriétaires incorrects, nous leur souhaitons pour cette année 2024 de marcher dedans mais... du pied droit !**

Zones concernées	Côté	de.... à....	Durée	Horaires
Rue de l'Eglise	pair	du droit du N°2 au N°28	2h	du lundi au vendredi, de 8h à 12h
Rue du Général Leclerc	pair	du droit du N°2 jusqu'à la gare	2h	du lundi au vendredi, de 8h à 12h
	impair	de la gare au droit du N°1		
Rue du Clos de Chars	impair	au droit du N°33 au N°5	2h	du lundi au vendredi, de 8h à 12h
Rue de l'Hôtel-Dieu	impair	au droit du N°7 au N°1	2h	du lundi au vendredi, de 8h à 12h
Rue de Gisors	impair	du N°21 au N°23	30 min	du lundi au samedi, de 8h à 19h30

## JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Il y a 7 différences entre ces 2 photos... À vous de les trouver !



Il manque le 2<sup>ème</sup> arbre sur la route en haut à gauche - Il y a une voiture en plus dans le parking de gauche - Il y a une fenêtre en moins au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment au centre - Il y a un buisson en plus devant ce même bâtiment - Il y a un portique de balcon en plus dans le jardin au centre - La porte verte de la maison du centre droite est 2 fois plus large - Une maison longeant la voie ferrée a disparu.



## UN PETIT BONJOUR !

### Oui au plaisir d'un petit bonjour !

C'est à Chars que l'on retrouve cette joie de croiser un inconnu qui passe n'en garder aucune trace... Ah non cela c'est une autre histoire !

Revenons à notre inconnu que l'on croise, à qui nous adressons un petit bonjour...

Ne soyez pas étonné et n'ayez pas peur de répondre à cette gentille attention, qui manque beaucoup de nos jours mais que nous, Charsiens et Charsiennes, avons su garder !

■ Sylviane L.

## CHARS AU FIL DU TEMPS

Quelques nouvelles de la page Facebook « Chars au fil du temps ».



Cette page continue de rencontrer un franc succès, elle compte 224 abonnés.

Les très nombreux « like » et commentaires démontrent un fort intérêt pour notre village.

Différentes publications sur Chars y ont déjà trouvé leur place, documents, anecdotes, photos, cartes postales, dessins, peintures...

Un petit rappel : Le groupe ayant vocation à mettre en commun photos et vidéos sur Chars, chaque abonné peut partager sur cette page. N'hésitez donc pas à y déposer vos trésors d'hier et d'aujourd'hui à l'exclusion de tout autre type de publication.

■ Jacques Hinard



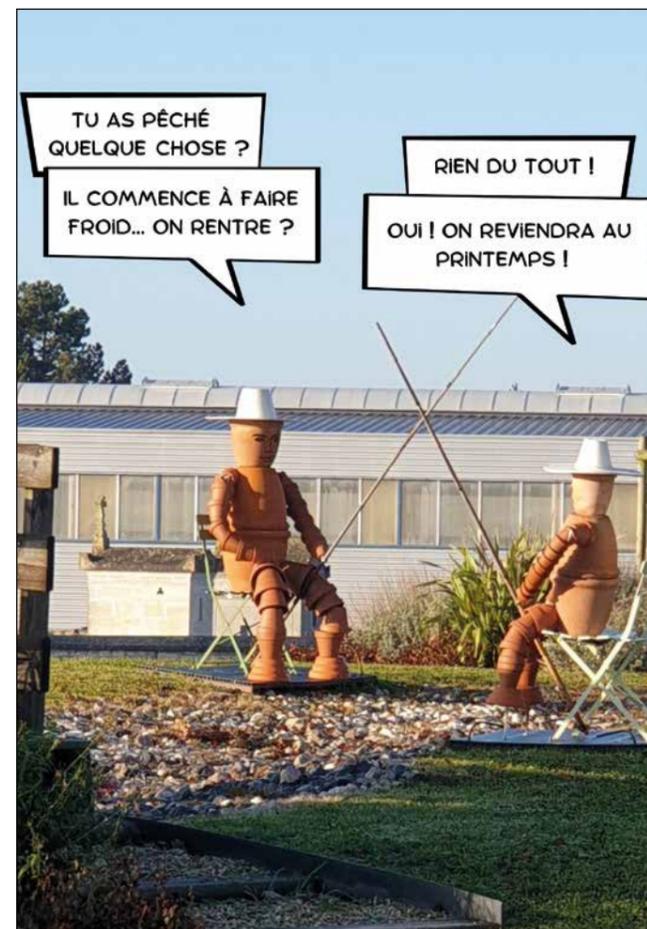
À regret, je vous informe que je ne participerai plus à l'élaboration du CLIC. Mes engagements personnels et professionnels ne me permettent plus de m'y consacrer pleinement, comme je l'ai fait jusqu'alors.

Je tiens à remercier sincèrement mes précieux collègues de la commission communication ainsi que les élus qui m'ont accompagnée dans cette belle aventure depuis 2021, Reine de RVB design pour le travail formidable effectué sur la conception/rédaction et Olivier de Oise Imprim' pour sa réactivité et disponibilité.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2024.

*Caroline Bourg*

Conseillère municipale, commission communication, responsable du CLIC



*Chars Automobiles*

UN SERVICE PRÈS DE CHEZ VOUS

Nous mettons tout en œuvre pour vous satisfaire :

- Entretien
- Réparations
- Carrosserie
- Peinture
- Service rapide
- Vitrage et pare-brise
- Pneumatiques
- Achat et vente de véhicules
- Restauration de véhicules anciens
- Location de véhicules

1, Impasse des Neuf Arpents - Zone d'Activités 9 Arpents - 95750 Chars  
**01 34 66 41 58**  
 charsautomobiles@gmail.com  
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

## — Renseignements utiles —

### Numéros d'urgence :

Mairie : 01 30 39 72 36  
Gendarmerie : 01 30 39 70 27  
Pompiers : 18 ou 112  
Samu : 15  
Centre anti-poison  
de Paris : 01 40 05 48 48  
Violences sur les enfants : 119  
Violences conjugales : 3919

### Cabinet paramédical :

Infirmières : 01 30 39 83 81  
Kinésithérapeutes :  
01 30 39 78 13  
Pédicure-Podologue :  
06 85 33 13 55  
Ostéopathe : 07 67 92 40 82  
Hypnothérapeute -  
Sophrologue - Relaxation :  
06 15 35 70 83

### Pharmacie de Chars :

01 30 39 72 01  
**lundi** : 14h30 - 19h30  
**mardi, jeudi, vendredi** :  
9h00 - 12h30  
et 14h30 - 19h30  
**samedi** : 9h00 - 12h30

### En cas de perte ou de vol :

Carte Bleue :  
0892 705 705  
Chèques :  
0892 683 208



© Caroline Bourg

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



CONTACTEZ-NOUS  
[clic@mairie-chars.fr](mailto:clic@mairie-chars.fr)

[www.mairiechars95.fr](http://www.mairiechars95.fr)

2 rue de Gisors, 95750 Chars - Tél : 01 30 39 72 36  
Mail : [administration@mairie-chars.fr](mailto:administration@mairie-chars.fr)